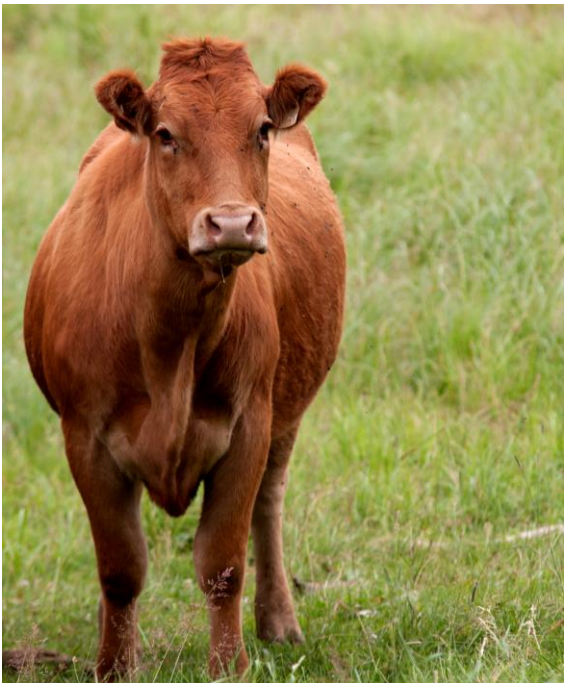




Portrait de la
Production *bovine*

Dans la région du
Bas-Saint-Laurent



Éditeur

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
350, Boulevard Arthur-Buies Ouest
Rimouski (Québec) G5L 5C7

Numéro de publication 16-0003
© 2016 Dépôt légal

Auteurs

Hugues Fiola, agr. – MAPAQ

Collaborateurs

Bernard Brillant, agr. – MAPAQ
Jean Doucet - FADQ
Martin Malenfant, agr. – MAPAQ
Olivier Paquet, dta. – MAPAQ
Stéphanie Landry, agr. – MAPAQ

Corrections

Pierre Le Guédard - MAPAQ

Mise en page

Valérie Simard, agr. – MAPAQ

Photographies

Emmanuelle Bois, MAPAQ
Éric Labonté, MAPAQ
Étienne Boucher, MAPAQ
Claude Hudon, MAPAQ
Christian Pelletier, MAPAQ

Table des matières

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 1. | Description de la production bovine au Bas-Saint-Laurent..... | 8 |
| 1.1 | Principaux types de productions et leur importance..... | 8 |
| 1.1.1 | Veaux d'embouche | 8 |
| 1.1.3 | Bouvillon d'abattage..... | 13 |
| 1.2 | Modèle d'entreprise et travailleurs | 17 |
| 1.2.1 | Âge moyen des producteurs..... | 17 |
| 1.2.2 | Relève agricole en production bovine..... | 18 |
| 1.2.3 | Profil de la relève établie en production bovine | 18 |
| 1.3.1 | Technique | 22 |
| 1.4.1 | Âge moyen des vaches | 23 |
| 1.4.2 | Nombre de veaux produits au Bas-Saint-Laurent | 23 |
| 1.4.3 | Taux de mises bas (selon les données du PATBQ) | 24 |
| 1.4.4 | Longueur de l'intervalle de vêlage (selon les données du PATBQ)..... | 25 |
| 1.4.5 | Nombre de veaux admissibles à l'ASRA par vache (FADQ)..... | 26 |
| 1.4.6 | Taux de mortalité des veaux (selon les données du PATBQ) | 27 |
| 1.4.7 | Gain moyen quotidien (GMQ) en présevrage (selon les données du PATBQ)..... | 27 |
| 2. | Composition des troupeaux de bovins de boucherie dans le Bas-Saint-Laurent (selon les données du PATBQ) | 28 |
| 2.1 | Composition génétique des femelles..... | 28 |
| 2.2 | Qualité des mâles reproducteurs..... | 30 |
| 2.2.1 | Taureau de génétique supérieure (TGS) et insémination artificielle..... | 31 |
| 2.2.2 | Taureaux actifs du Bas-Saint-Laurent possédant une attestation de génétique supérieure ou étant admissibles à une telle attestation | 32 |

| | |
|--|-----------|
| 3. Portrait financier des entreprises bovines..... | 33 |
| 3.1 État actuel des entreprises bovines | 33 |
| 3.1.1 Endettement par vache | 33 |
| 3.1.2 Ratios économiques..... | 34 |
| Fonds de roulement | 34 |
| Taux de charges | 34 |
| Autonomie financière..... | 35 |
| Rendement de l'actif..... | 35 |
| 3.1.3 Solde résiduel..... | 36 |
| 3.1.4 Comparaison régionale des performances économiques entre la production bovine et la production laitière..... | 36 |
| 4. Évolution des prix de vente et tendances du marché..... | 37 |
| 4.1 Évolution des prix..... | 37 |
| 4.2 Tendances dans l'industrie du bœuf (2014-2015)..... | 38 |
| 4.3 Prévision des marchés 2014-... :..... | 38 |
| 5. Mise en marché..... | 39 |
| 5.1 Infrastructures présentes sur le territoire..... | 40 |
| 5.2 Encans spécialisés | 40 |
| 5.3 Vente directe au consommateur | 42 |
| 5.4 Produits de créneaux..... | 42 |
| 5.4.1 Bœuf biologique | 42 |
| 5.4.2 Créneaux..... | 42 |
| 6. Conclusion | 43 |

Liste des tableaux

| | |
|---|-----------|
| Tableau 1 : Comparaison du nombre total de vaches de boucherie au Bas-Saint-Laurent et au Québec entre 2011 et 2013..... | 10 |
| Tableau 2 : Nombre d'entreprises au Bas-Saint-Laurent et au Québec effectuant l'élevage d'au moins 10 veaux, de la naissance à l'abattage, entre 2011 et 2013..... | 15 |
| Tableau 3 : Comparaison des ratios financiers en production bovine par rapport aux résultats des entreprises laitières dans le Bas-Saint-Laurent | 36 |

Liste des graphiques

| | |
|--|----|
| Graphique 1 : Évolution du poids des veaux d’embouche nés et engraisés sur une même ferme (poids à la sortie) entre 2011 et 2013 | 16 |
| Graphique 2 : Évolution du gain de poids des bouvillons admissibles au programme ASRA (lb/tête) entre 2011 et 2013 | 17 |
| Graphique 3 : Nombre d’entreprises inscrites au PATBQ pour le Bas-Saint-Laurent et pour l’ensemble de la province de 2003 à 2014..... | 22 |
| Graphique 4 : Évolution de l’âge moyen au vêlage des vaches enregistrées au PATBQ de 2003 à 2013 | 23 |
| Graphique 5 : Taux (%) de mises bas des femelles âgées de 24 mois et plus au Bas-Saint-Laurent et au Québec en 2009, 2011 et 2013..... | 24 |
| Graphique 6 : Évolution et comparaison de l’intervalle de vêlage des entreprises du Bas-Saint-Laurent et de celles de l’ensemble du Québec inscrites au PATBQ entre 2003 et 2013 | 25 |
| Graphique 7 : Évolution du taux (%) de mortalité des veaux en présevrage au Bas-Saint-Laurent par rapport aux résultats de l’ensemble du Québec | 27 |
| Graphique 8 : Performances des veaux lors du sevrage (GMQ présevrage et poids moyen des veaux) entre 2003 et 2013 au Bas-Saint-Laurent et au Québec..... | 28 |
| Graphique 9 : Femelles pur sang enregistrées au PATBQ en 2013 dans le Bas-Saint-Laurent | 29 |
| Graphique 10 : Répartition des races dominantes des femelles croisées enregistrées au PATBQ dans le Bas-Saint-Laurent en 2013 en fonction de la composition génétique | 30 |
| Graphique 11 : Évolution du taux (%) de veaux provenant d’insémination artificielle ou issus de taureaux de génétique supérieure (TGS) dans les entreprises inscrites au PATBQ en 2013 au Bas-Saint-Laurent et au Québec..... | 31 |
| Graphique 12 : Évolution du nombre de taureaux possédant une attestation de génétique supérieure dans les troupeaux du Bas-Saint-Laurent et ceux du Québec entre 2003 et 2013 et proportion régionale de TGS | 32 |
| Graphique 13 : Évolution des prix du veau d’embouche mâle (600-700 lb) de 2011 à 2014 | 37 |
| Graphique 14 : Comparaison des prix du bouvillon d’abattage de 2009 à 2014..... | 38 |
| Graphique 15 : Proportion des veaux d’embouche vendus à l’encan du Bic et nombre de veaux admissibles à l’ASRA de 2011 à 2013..... | 41 |

Liste des figures

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Répartition des entreprises bovines du Bas-Saint-Laurent spécialisées dans la production de veaux d'embouche selon leurs revenus..... | 9 |
| Figure 2 : Nombre moyen de vaches par entreprise entre 2011 et 2013 pour le Bas-Saint-Laurent et pour l'ensemble du Québec..... | 9 |
| Figure 3 : Nombre d'entreprises du Bas-Saint-Laurent assurées par le <i>Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) - Veau d'embouche</i> à la FADQ entre 2011 et 2013 selon le nombre de vaches..... | 10 |
| Figure 4 : Veaux d'embouche admissibles à l'ASRA au Bas-Saint-Laurent par rapport aux autres régions du Québec | 11 |
| Figure 5 : Moyenne du nombre de livres admissibles vendues pour chaque vache de boucherie vache par rapport à la moyenne provinciale entre 2011 et 2013 | 12 |
| Figure 6 : Poids moyen des veaux à la vente au Bas-Saint-Laurent et au Québec entre 2011 et 2013..... | 12 |
| Figure 7 : Nombre d'entreprises spécialisées en production de bouvillons d'abattage au Bas-Saint-Laurent selon les revenus..... | 14 |
| Figure 8 : Nombre d'entreprises de finition au Bas-Saint-Laurent selon le nombre d'unités animales | 15 |
| Figure 9 : Répartition de la relève agricole établie selon le pourcentage des parts détenues dans une entreprise bovine au Bas-Saint-Laurent en 2011 | 18 |
| Figure 10 : Répartition de la relève agricole en production bovine au Bas-Saint-Laurent en 2011 selon le mode d'établissement..... | 19 |
| Figure 11 : Niveau de formation de la relève agricole établie du Bas-Saint-Laurent, de celle spécialisée en production de bovins de boucherie du Bas-Saint-Laurent et de celle spécialisée en production de bovins de boucherie pour l'ensemble du Québec en 2011 | 20 |
| Figure 12 : Pourcentage des revenus annuels provenant d'un travail à l'extérieur de l'entreprise pour la relève établie dans le secteur des bovins de boucherie du Bas-Saint-Laurent au cours des 12 derniers mois | 21 |
| Figure 13 : Nombre de veaux admissibles à l'ASRA vendus par vache..... | 26 |

1. Description de la production bovine au Bas-Saint-Laurent

1.1 Principaux types de productions et leur importance

Au Bas-Saint-Laurent, on trouve des activités en production bovine partout sur le territoire. Selon les données de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010* du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), 363 entreprises déclarent des revenus issus de la production bovine et 290 entreprises affirment qu'il s'agit de leur production principale.

La majorité de ces entreprises se spécialisent dans la production de veaux d'embouche, mais on en trouve également dont les activités sont liées à la production de bouvillons d'abattage. Dans certains cas, il s'agit de leur activité principale.



1.1.1 Veaux d'embouche

a. Nombre d'entreprises enregistrées et revenus bruts

En 2010, la production de veaux d'embouche constituait le revenu principal de 256 entreprises de la région du Bas-Saint-Laurent. Cela représente:

Plus de 88 % de l'ensemble des activités en production bovine dans le Bas-Saint-Laurent; des revenus moyens bruts de 123 077 \$ par entreprise, ce qui se situe considérablement au-dessus de la moyenne au Québec, qui est de 92 786 \$.

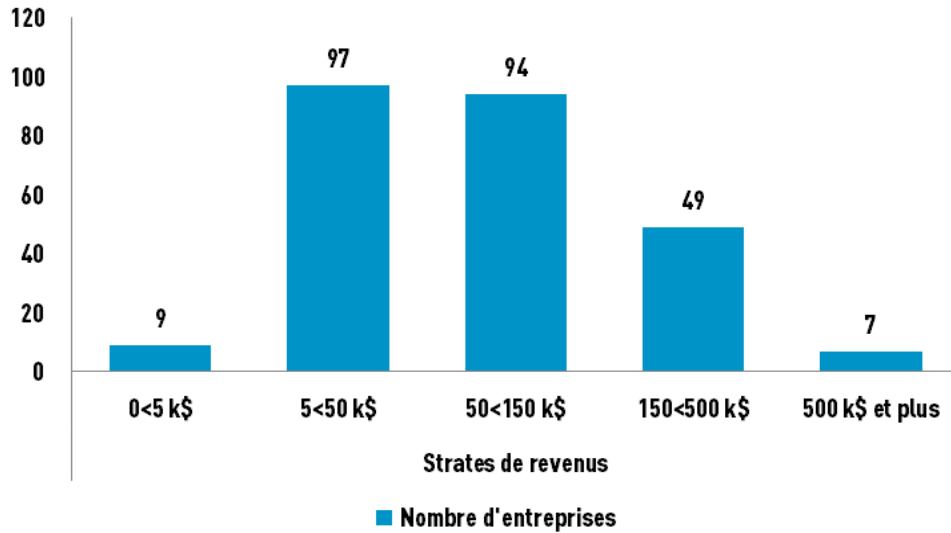
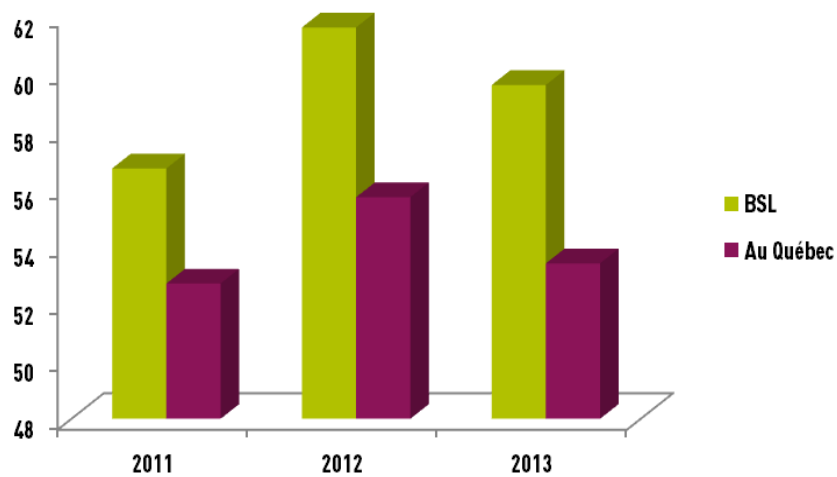


Figure 1 : Répartition des entreprises bovines du Bas-Saint-Laurent spécialisées dans la production de veaux d'embouche selon leurs revenus

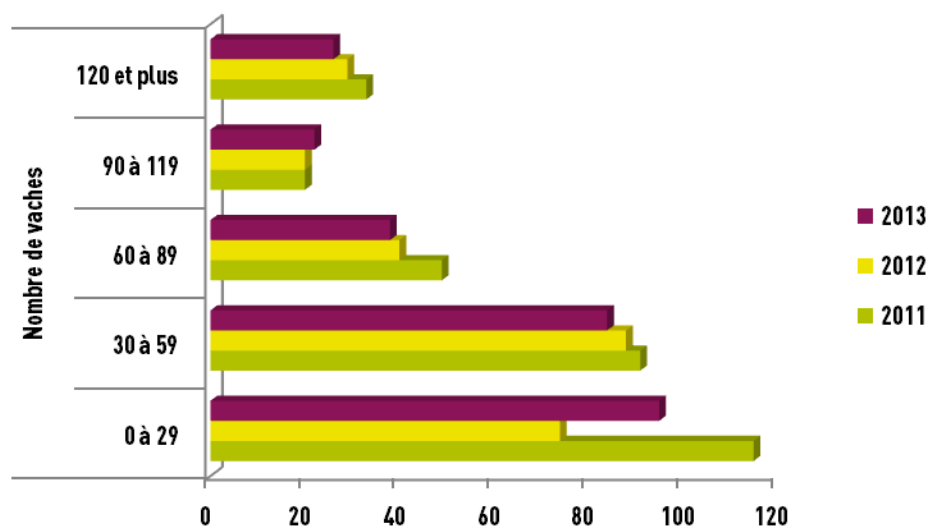
b. Troupeaux

Entre 2011 et 2013, un troupeau moyen au Bas-Saint-Laurent comptait 58 vaches. Cette moyenne s'avère supérieure à la moyenne provinciale, qui s'établit à 53 vaches.



Source : La Financière agricole du Québec (FADQ), 2014.

Figure 1 : Nombre moyen de vaches par entreprise entre 2011 et 2013 pour le Bas-Saint-Laurent et pour l'ensemble du Québec



Source : FADQ, 2014.

Figure 2 : Nombre d'entreprises du Bas-Saint-Laurent assurées par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) - Veau d'embouche à la FADQ entre 2011 et 2013 selon le nombre de vaches

Sur la figure 3, si l'on compare l'année 2011 à celle de 2013 on observe une décroissance du nombre d'entreprises, pour l'ensemble des strates à l'exception de la strate 90 à 119 vaches. Il importe de souligner qu'une entreprise peut changer de strate, sans arrêter définitivement la production bovine. Il peut s'agir d'une augmentation ou d'une diminution de cheptel. Pour la région, on constate une diminution de 19 % des entreprises au Bas-Saint-Laurent de 2011 à 2013, comparativement à une baisse de 13 % pour l'ensemble de la province.

Tableau 1 : Comparaison du nombre total de vaches¹ de boucherie au Bas-Saint-Laurent et au Québec entre 2011 et 2013

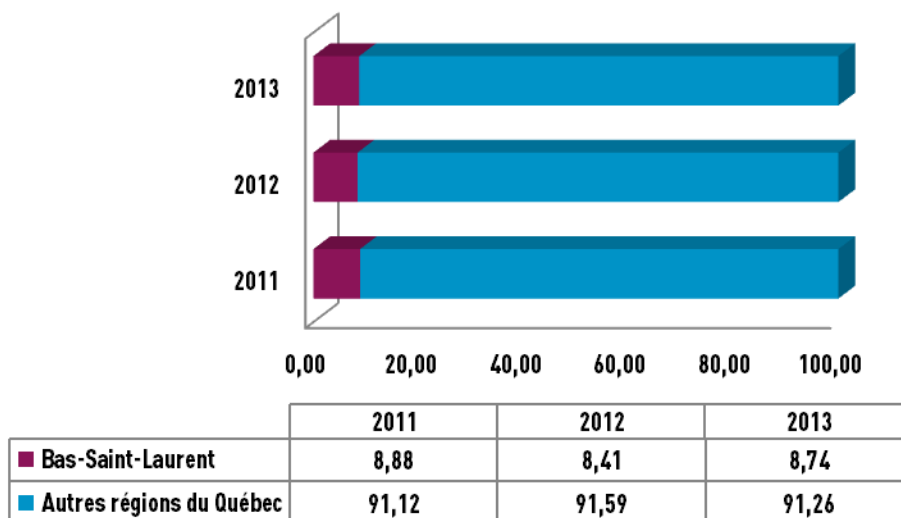
| | 2011 | 2012 | 2013 |
|---------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Bas-Saint-Laurent | 17 471 | 15 470 | 15 800 |
| Ensemble du Québec | 199 258 | 176 361 | 175 845 |

Source : FADQ, 2014.

Le tableau 1 fait état de la décroissance générale du nombre total de vaches, et ce, surtout entre 2011 et 2012. En effet, entre 2011 et 2013, le nombre de vaches du Bas-Saint-Laurent a diminué de près de 10 % et ce malgré une légère croissance entre 2012 et 2013. Sur le plan provincial, la baisse représente environ 12 %.

¹ Nombre de vaches sur la base d'une présence de 365 jours par année. Par exemple, si 20 vaches sont présentes sur la ferme pour une période de 240 jours (20 x 240 jrs / 365 jrs), on obtient un total de 13,2 vaches assurables pour l'année concernée.

Le Bas-Saint-Laurent a connu une augmentation du nombre de vaches entre 2012 et 2013, contrairement au cheptel de l'ensemble du Québec qui a continué de diminuer.



Source : FADQ, 2014.

Figure 3 : Veaux d'embouche admissibles à l'ASRA au Bas-Saint-Laurent par rapport aux autres régions du Québec

La figure 4 indique que le **Bas-Saint-Laurent produit un peu plus de 8 % des veaux d'embouche admissibles à l'ASRA au Québec**. Ces proportions ont été plutôt stables au cours des trois dernières années et celles-ci ne diffèrent pas quant au nombre total de vaches au Bas-Saint-Laurent par rapport à l'ensemble du Québec (voir le tableau 1, présenté avant la figure 4).



c. Poids moyen bas-laurentien à la vente (veaux d'emboche)

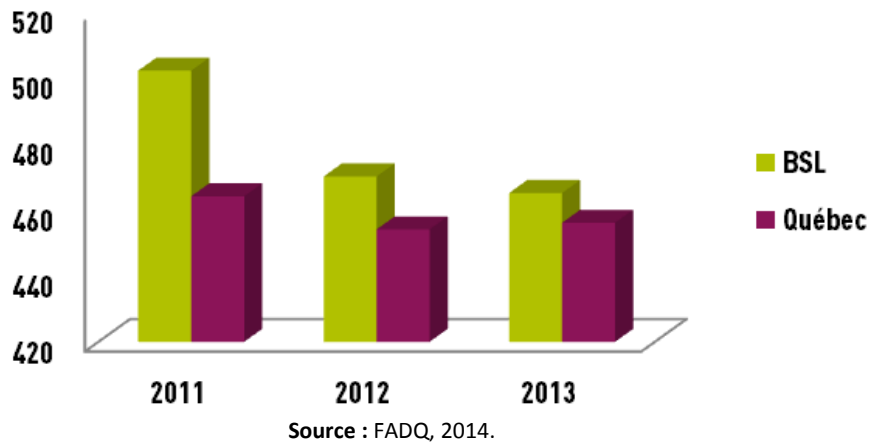


Figure 4 : Moyenne du nombre de livres admissibles vendues² pour chaque vache de boucherie vache par rapport à la moyenne provinciale entre 2011 et 2013

Ces résultats peuvent s'expliquer, entre autres, par une **diminution du nombre de veaux vendus pour chaque vache**, par une **diminution du poids de vente des veaux** ainsi que par la présence de **vaches non productives** dans les troupeaux.

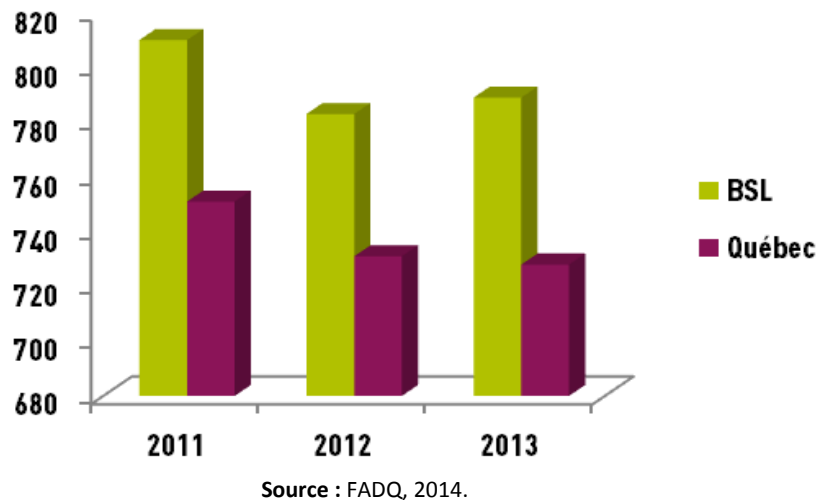


Figure 5 : Poids moyen des veaux à la vente au Bas-Saint-Laurent et au Québec entre 2011 et 2013

² Le poids maximal comptabilisé est de 750 lb, l'excédent n'étant pas pris en compte.



Le Bas-Saint-Laurent se démarque en ce qui a trait au nombre de livres de veaux vendus par vache (figure 5) et au poids moyen admissible des veaux (figure 6). Entre 2011 et 2013, les entreprises de la région ont réalisé des performances supérieures à la moyenne provinciale.

En ce qui a trait au nombre de livres vendues (figure 5), la moyenne du Bas-Saint-Laurent demeure toujours supérieure à la moyenne provinciale.

Pour ce qui est du poids de vente moyen (figure 6), les entreprises régionales se démarquent année après année. La moyenne régionale des poids de vente entre 2011 et 2013 se situe à 794 livres, comparativement à 737 lb pour la moyenne provinciale.

Ce résultat semble indiquer que les entreprises bas-laurentiennes effectuent davantage la semi-finition (750 lb à environ 900 lb) des veaux (veaux vendus plus lourds) que la moyenne des entreprises du Québec.

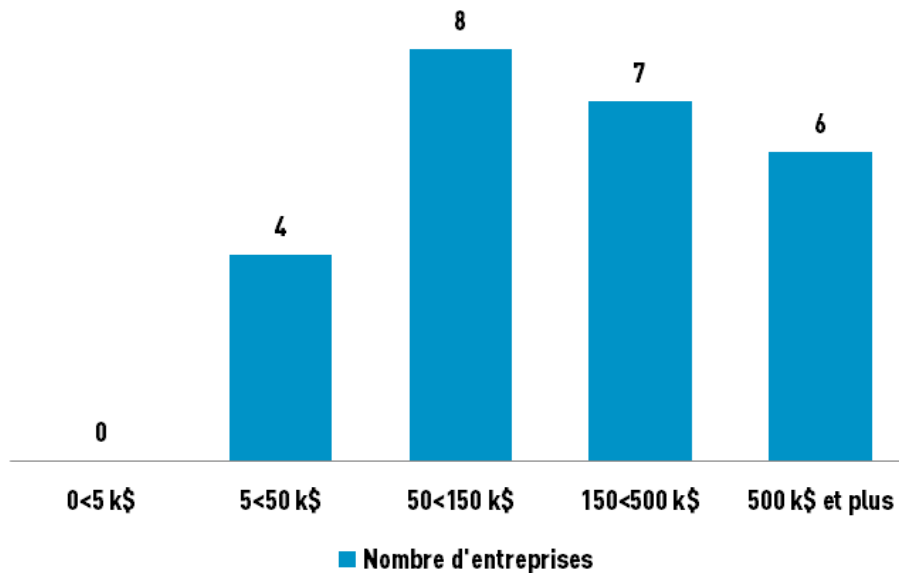
1.1.3 Bouvillon d'abattage

a. Nombre d'entreprises enregistrées et revenus moyens

Selon les données de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010* du MAPAQ, 25 entreprises déclarent des revenus provenant de la production de bouvillons d'abattage, ce qui représente 9 % des entreprises spécialisées dans la production bovine.

La production de bouvillons d'abattage est l'activité principale de 9 % des entreprises spécialisées en production bovine.

En 2010, les revenus moyens bruts se chiffraient à **474 737 \$ par entreprise, alors que la moyenne provinciale atteignait 816 862 \$**. Il s'avère difficile de comparer les résultats du Bas-Saint-Laurent avec ceux de l'ensemble du Québec, compte tenu des différences climatiques, de modèles d'entreprises et de régimes d'élevage entre l'Est du Québec et les régions situées plus à l'ouest.



Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010*.

Figure 6 : Nombre d'entreprises spécialisées en production de bouillons d'abattage au Bas-Saint-Laurent selon les revenus

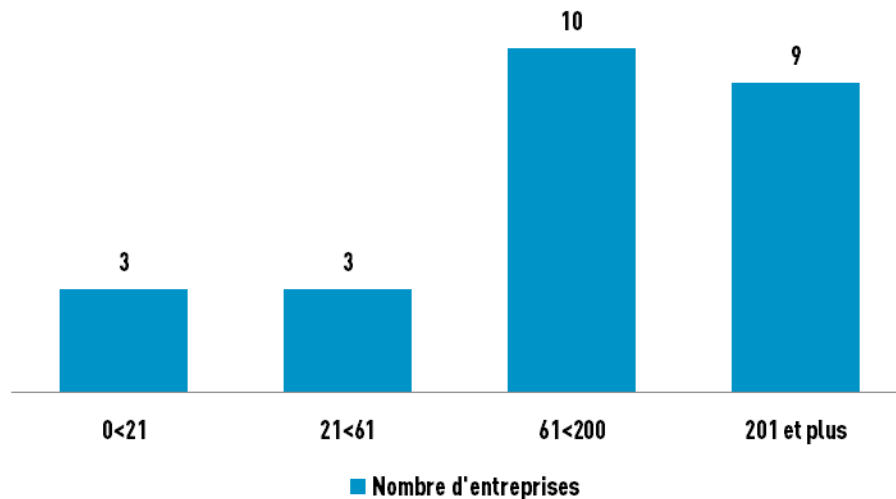
En isolant les résultats des entreprises du Bas-Saint-Laurent spécialisées dans la production de bouillons d'abattage ayant des revenus agricoles supérieurs à 150 000 \$, on constate que leur revenu moyen atteint 853 267 \$. Ce groupe est constitué d'un total de 13 entreprises et produit 4035 bouillons d'abattage.

Selon les données de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010*, la moyenne provinciale se situe à 1 781 691 \$, pour un total de 164 entreprises et 75 420 bouillons d'abattage.



b. Troupeaux

On peut voir, sur la figure 8, présentée ci-après, la répartition des entreprises de finition, les unités animales (U.A.) étant en fonction du nombre de têtes du cheptel.



Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010.

Figure 7 : Nombre d'entreprises de finition au Bas-Saint-Laurent selon le nombre d'unités animales

Comme l'indique le tableau 2, présenté ci-après, en 2013, parmi les 265 entreprises assurées par le programme ASRA pour le veau d'embouche de la FADQ, 17 entreprises ont engraisé plus de 10 veaux jusqu'à l'abattage.

Tableau 2 : Nombre d'entreprises au Bas-Saint-Laurent et au Québec effectuant l'élevage d'au moins 10 veaux, de la naissance à l'abattage, entre 2011 et 2013

| | Bas-Saint-Laurent | Ensemble du Québec |
|------|-------------------|--------------------|
| 2011 | 21 | 157 |
| 2012 | 21 | 135 |
| 2013 | 17 | 138 |

Source : FADQ, 2014.

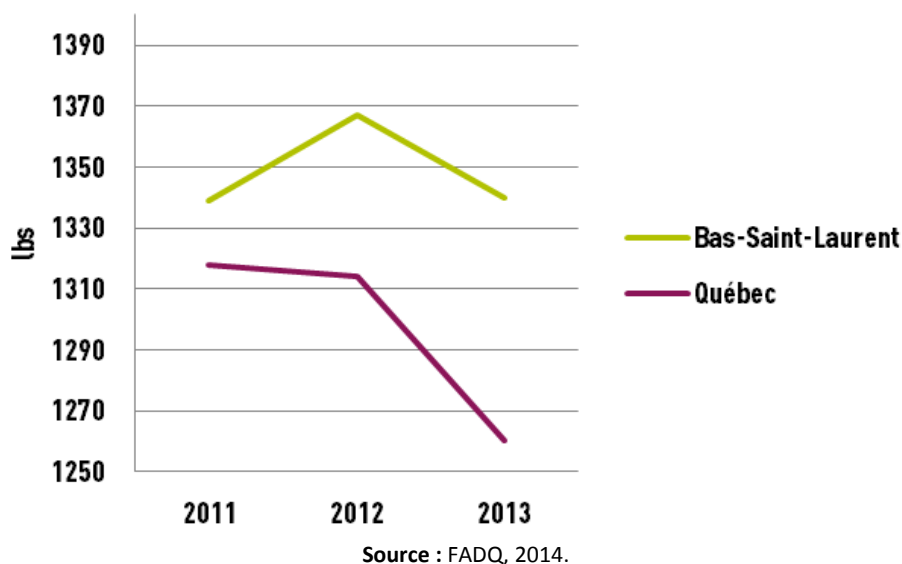
En 2013, 6,4 % des entreprises du Bas-Saint-Laurent ont engraisé leurs veaux jusqu'à l'étape de l'abattage, comparativement à 3,7 % des entreprises pour l'ensemble du Québec.

En 2013, au Bas-Saint-Laurent, 55 entreprises répondaient aux différents critères d'admissibilité du programme ASRA - bouillons, ce qui représente un total de 6 606 têtes de bétail.

Cela représente près de 12 % de l'ensemble des entreprises assurées par le programme ASRA-bouvillons au Québec, tandis que le nombre de têtes de bétail engraisées représente seulement 4,6 % du nombre total de têtes de bétail assurées en 2013.

Entre 2011 et 2013, le nombre de bouvillons assurés a diminué d'environ 30 % à l'échelle provinciale. Sur le plan régional, le résultat est sensiblement le même, accusant une diminution de 27 %.

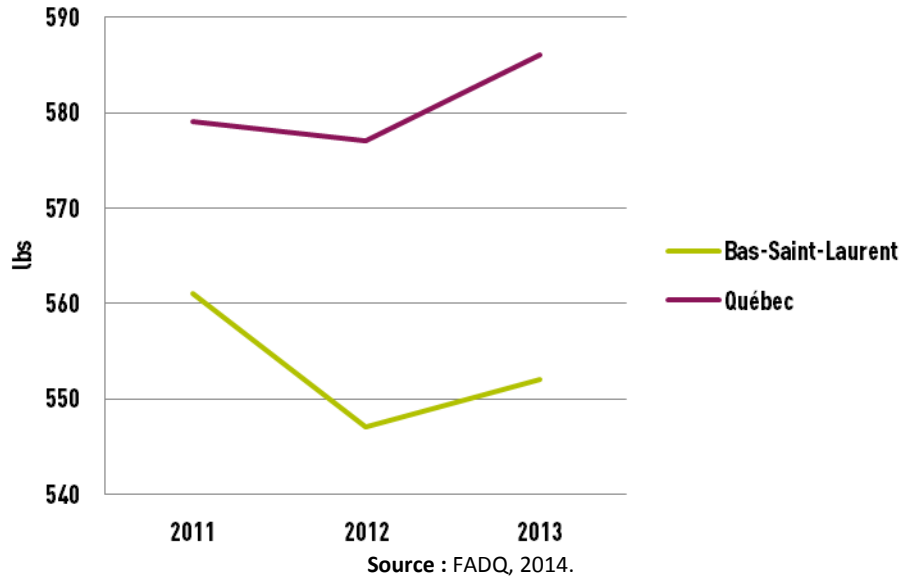
Par ailleurs, on constate, d'après les données du graphique 1, présenté ci-après, que les veaux nés et engraisés à la ferme au Bas-Saint-Laurent sont abattus à un poids plus lourd que la moyenne du Québec.



Graphique 1 : Évolution du poids des veaux d'embouche nés et engraisés sur une même ferme (poids à la sortie) entre 2011 et 2013

c. Poids d'abattage moyen

Comme l'illustre le graphique 2, présenté ci-après, selon les données du programme ASRA de la FADQ pour les bouvillons, le gain de poids assurable varie peu au fil des années, tant au Bas-Saint-Laurent qu'ailleurs au Québec.



Graphique 2 : Évolution du gain de poids des bouvillons admissibles au programme ASRA (lb/tête) entre 2011 et 2013

Toujours sur le graphique 2, on remarque que la moyenne provinciale est supérieure aux résultats régionaux. Il est important de préciser que les résultats incluent les veaux ayant été semi-finis à la ferme et les veaux provenant de l'atelier de finition. Cette réalité influence les performances à la baisse, car le gain de poids en semi-finition est moins important que celui obtenu durant la période de finition.

1.2 Modèle d'entreprise et travailleurs

1.2.1 Âge moyen des producteurs

Lorsque nous analysons la situation des entreprises agricoles spécialisées en production bovine du Bas-Saint-Laurent, nous observons que **l'âge moyen des producteurs de bovins de boucherie (52,22 ans) est légèrement supérieur à celui de l'ensemble des producteurs agricoles de la région (51,80 ans)³**. Sur le plan provincial, l'âge moyen des producteurs du secteur est plus élevé et atteint une moyenne de 54,77 ans.

Plus particulièrement, l'âge moyen des producteurs **de bouvillons d'abattage du Bas-Saint-Laurent est de 53,75 ans**, ce qui est plus élevé que celui de l'ensemble des producteurs du secteur bovin de boucherie de la région. Les producteurs de bouvillons bas-laurentiens sont cependant moins âgés que la moyenne provinciale, qui se situe à 54,39 ans).

³ Portrait agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ, 2013.

1.2.2 Relève agricole en production bovine

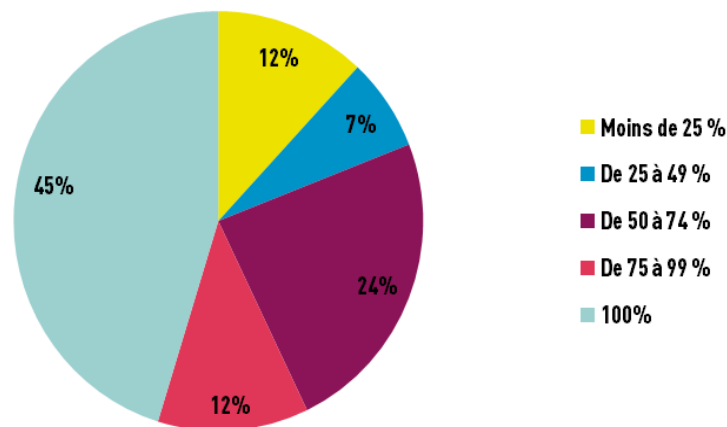
En présence d'une situation où l'âge moyen des producteurs est à la hausse, il est intéressant d'identifier les propriétaires ayant l'intention de vendre ou de transférer leur entreprise dans un horizon de 5 ans, de même que celles ayant une relève ciblée. Selon les données de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010* du MAPAQ, **près de 12 % des producteurs du Bas-Saint-Laurent prévoient vendre ou transférer leur entreprise entre 2010 et 2015**, alors que la moyenne provinciale n'est que de 8,5 %.

Parmi les 290 entreprises spécialisées en production bovine inscrites sur la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010* du MAPAQ, seulement **28 d'entre elles, soit environ 10 %, ont une relève ciblée**, un résultat presque similaire à la moyenne provinciale de 9,3 %.

1.2.3 Profil de la relève établie en production bovine⁴

La relève établie se définit comme étant l'ensemble des jeunes âgés de moins de 40 ans et possédant un minimum de 1 % des parts d'une entreprise agricole. En 2011, le Bas-Saint-Laurent comptait 9 % de la relève établie au Québec.

En production bovine, la relève établie au Bas-Saint-Laurent est constituée de jeunes âgés de 26 à 39 ans. **L'âge moyen de la relève du secteur est de 35 ans**, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne régionale, toutes productions confondues, qui est de 33 ans.



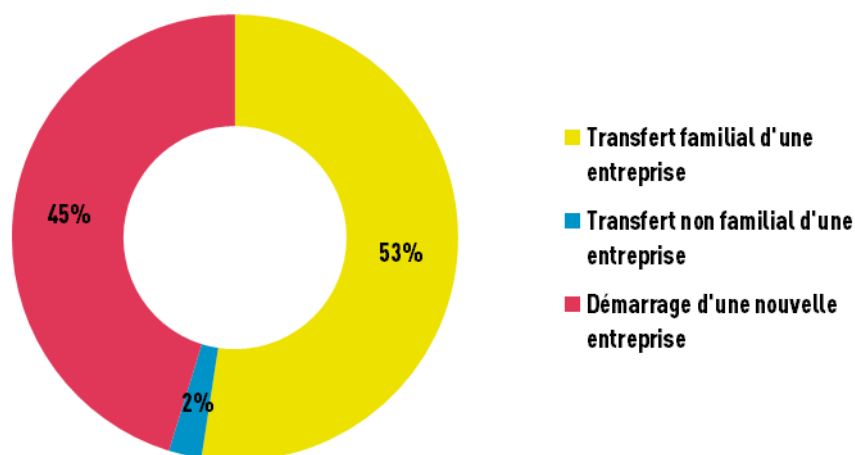
Source : MAPAQ, *Recensement de la relève agricole établie 2011*.

Figure 8 : Répartition de la relève agricole établie selon le pourcentage des parts détenues dans une entreprise bovine au Bas-Saint-Laurent en 2011

⁴ MAPAQ : *Recensement de la relève agricole établie 2011* et *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010*.

Selon les données de la figure 9, on remarque qu'au Bas-Saint-Laurent, en 2011, la relève établie en production bovine possédait, dans 81 % des cas, plus de 50 % des parts de l'entreprise. Pour l'ensemble de la relève agricole établie, la moyenne régionale s'élevait, quant à elle, à 70 %.

Toujours selon la figure 9, on remarque que la relève établie en production bovine détient un important pouvoir décisionnel dans les entreprises, puisqu'une proportion de 45 % de cette relève détient la totalité des parts. Ce résultat est nécessairement influencé par le taux élevé de démarrage de nouvelles entreprises, qui s'élève à 45 %, comme l'illustre la figure 10, présentée ci-après.



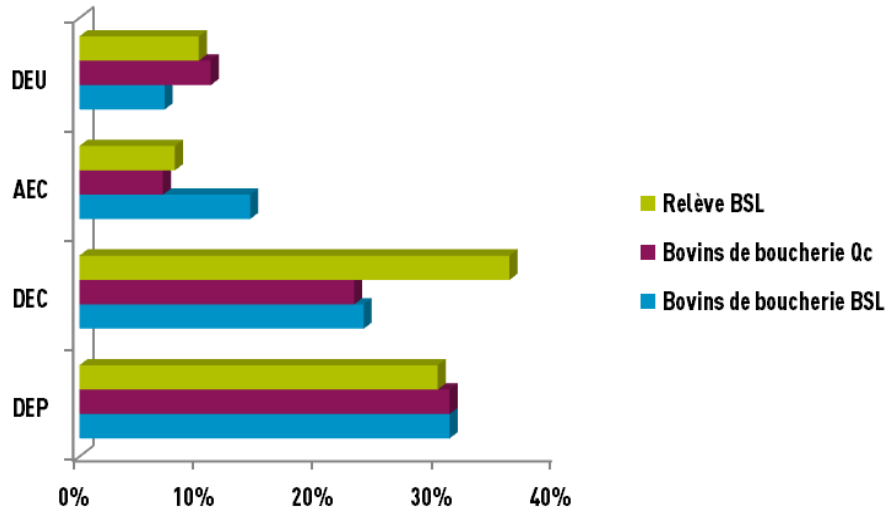
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Figure 9 : Répartition de la relève agricole en production bovine au Bas-Saint-Laurent en 2011 selon le mode d'établissement

La figure 10 indique également que les **deux modes d'établissement les plus utilisés sont le démarrage d'une nouvelle entreprise et le transfert familial des parts d'une entreprise (98 % au total)**. On voit donc que les transferts non familiaux se révèlent très rares en production de bovins de boucherie.

La diversification des activités ou l'expansion des entreprises lors d'un transfert des parts de celles-ci ont été des stratégies utilisées dans 30 % et 39 % des cas, respectivement. Il est à noter que l'expansion ou la diversification des entreprises sont des stratégies utilisées afin d'intégrer la relève dans l'entreprise, permettant ainsi d'augmenter les revenus.

En ce qui concerne le niveau de formation de la relève établie en production bovine dans le Bas-Saint-Laurent, **76 % des jeunes possèdent une formation postsecondaire**, alors que, pour l'ensemble de la province, cette proportion diminue à 72 %. Toutefois, 84 % de l'ensemble de la relève agricole établie au Bas-Saint-Laurent détient une formation postsecondaire, ce qui est légèrement plus élevé que le pourcentage de la relève établie en production de bovins de boucherie de la région.

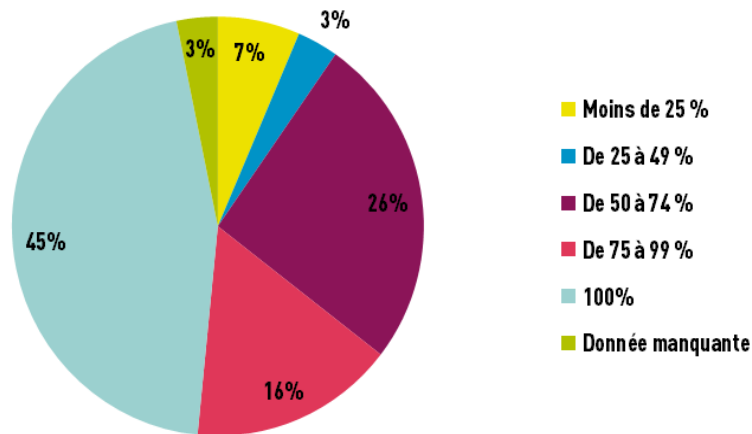


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Figure 10 : Niveau de formation de la relève agricole établie du Bas-Saint-Laurent, de celle spécialisée en production de bovins de boucherie du Bas-Saint-Laurent et de celle spécialisée en production de bovins de boucherie pour l'ensemble du Québec en 2011

Sur la figure 11, on peut constater que les diplômes obtenus les plus fréquemment sont les DEP, les DEC et les AEC. Cela correspond d'ailleurs à l'offre de formation agricole des institutions d'enseignement régionales, soit le Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis, l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) du campus de La Pocatière et le Cégep de Matane, qui offrait, jusqu'en 2012, le Programme de gestion et exploitation d'entreprise agricole.





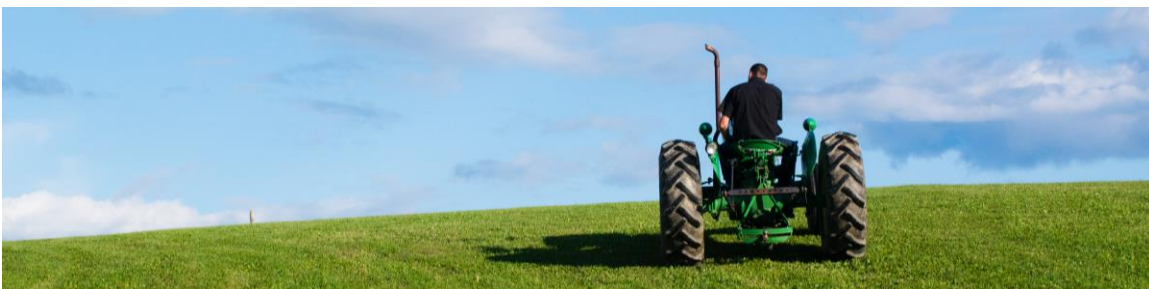
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Figure 11 : Pourcentage des revenus annuels provenant d'un travail à l'extérieur de l'entreprise pour la relève établie dans le secteur des bovins de boucherie du Bas-Saint-Laurent au cours des 12 derniers mois

En 2011, la relève établie en production bovine du Bas-Saint-Laurent a dit avoir travaillé à l'extérieur de l'entreprise au cours des 12 derniers mois dans 74 % des cas. De ce nombre, selon la figure 12, **le recours à un travail extérieur constitue plus de 50 % des revenus pour 87 % de la relève établie.**

Il est à noter qu'en production bovine, il peut s'écouler un ou deux ans avant d'obtenir des revenus agricoles. Ce fait peut expliquer que 45 % de la relève établie gagne 100 % de ses revenus à l'extérieur de l'entreprise.

La FADQ offre des programmes d'aide au démarrage et à l'établissement destinés à la relève. À l'échelle provinciale, entre 2009 et 2014, la production bovine comptait 52 jeunes ayant bénéficié d'une aide à l'établissement et 42 jeunes, d'une aide au démarrage. Au cours de cette même période, cinq jeunes de la région du Bas-Saint-Laurent ont reçu une aide à l'établissement et quatre, une aide au démarrage.



1.3 Utilisation des services-conseils

1.3.1 Technique

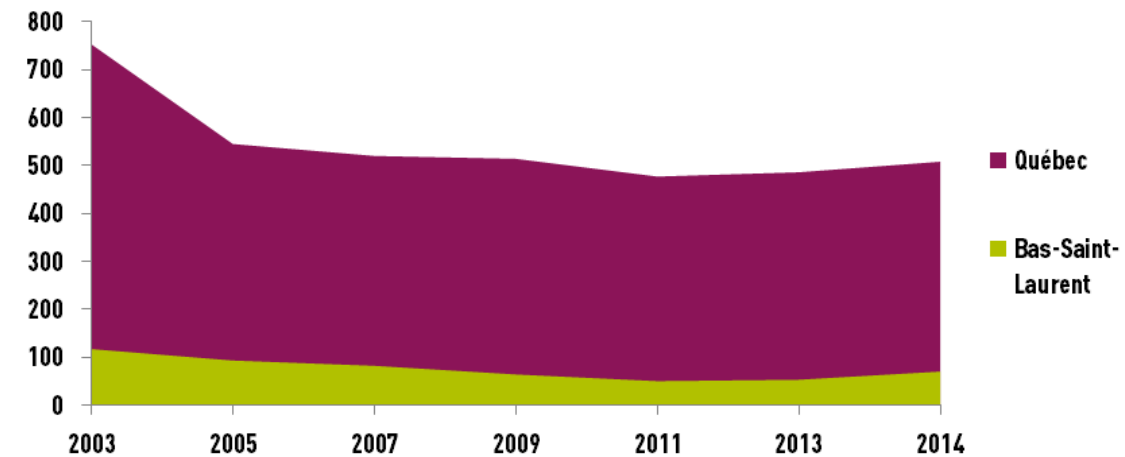
Les services techniques en production bovine au Québec sont pour la plupart offerts par le Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec (PATBQ). De plus, depuis un an, des conseillers privés, appelés « Bovi-Experts », peuvent aider les producteurs de bovins de boucherie voulant effectuer un suivi technique adéquat de leur entreprise.

Les objectifs du PATBQ sont les suivants :

Améliorer la productivité, l'efficacité et la rentabilité des troupeaux de bovins de boucherie du Québec;

Offrir un instrument souple, moderne et unique de sélection et d'évaluation génétiques des bovins de boucherie dans les Amériques⁵.

En 2014, dans le Bas-Saint-Laurent, le service des « Bovi-Expert » étaient utilisés par 70 des 290 entreprises en production bovine, soit seulement **24 % des entreprises**. Au cours de la même année, sur le plan provincial, 508 des 3446 entreprises ont utilisé ce service, soit seulement 15 % de la clientèle. Bien que peu utilisés dans l'ensemble, les services-conseils sont en moyenne plus utilisés par les entreprises du Bas-Saint-Laurent **que par les entreprises de l'ensemble de la province**.



Source : MAPAQ. PATBQ, le 7 juillet 2014.

Graphique 3 : Nombre d'entreprises inscrites au PATBQ pour le Bas-Saint-Laurent et pour l'ensemble de la province de 2003 à 2014

⁵ MAPAQ.

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/sous-services/PATBQ/Pages/patbq.aspx>

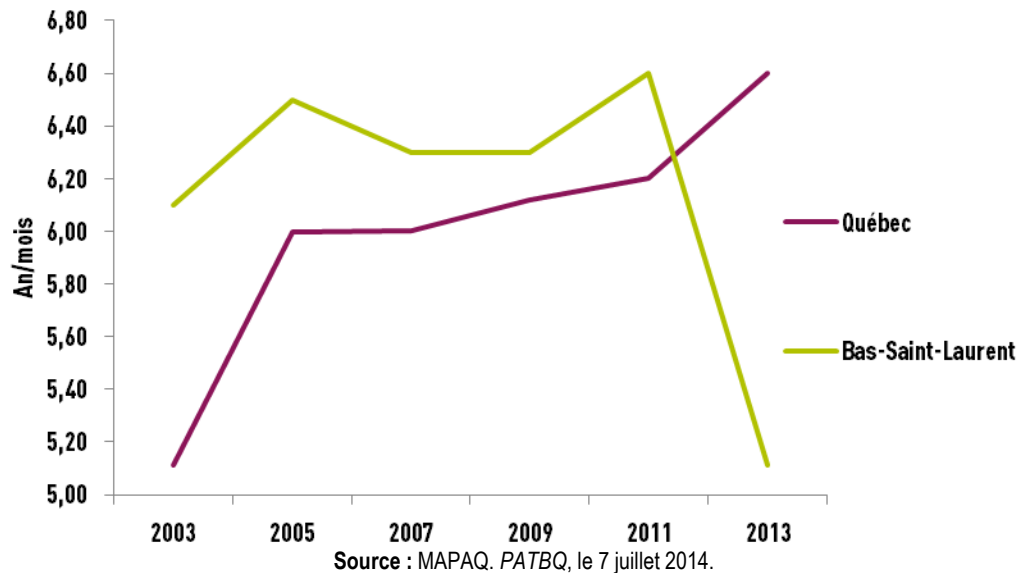
1.3 Productivité des entreprises bovines

Dans le secteur bovin, on se rend rapidement compte que très peu de données techniques et économiques sont disponibles. Afin d'avoir un aperçu des performances techniques de ce secteur dans le Bas-Saint-Laurent, nous avons dû utiliser la base de données du PATBQ ainsi que celle de la FADQ.

Le nombre moyen de vaches des entreprises suivies au PATBQ est de 105 au Bas-Saint-Laurent et de 94 pour l'ensemble de la province.

1.4.1 Âge moyen des vaches

Selon les données du PATBQ, entre 2003 et 2013, l'âge moyen des vaches du Bas-Saint-Laurent était supérieur à la moyenne provinciale. Par ailleurs, entre 2013 et 2014, les données du graphique 4, présenté ci-après, révèlent une diminution de l'âge moyen, qui est passé **de 6,6 ans à 5,11 ans**.



Graphique 4 : Évolution de l'âge moyen au vêlage des vaches enregistrées au PATBQ de 2003 à 2013

Il est possible que le renouvellement de masse des troupeaux ait grandement contribué à cette soudaine diminution. Celle-ci s'avère une bonne nouvelle pour le secteur, dans la mesure où cette diminution est un indice de rajeunissement des troupeaux.

1.4.2 Nombre de veaux produits au Bas-Saint-Laurent

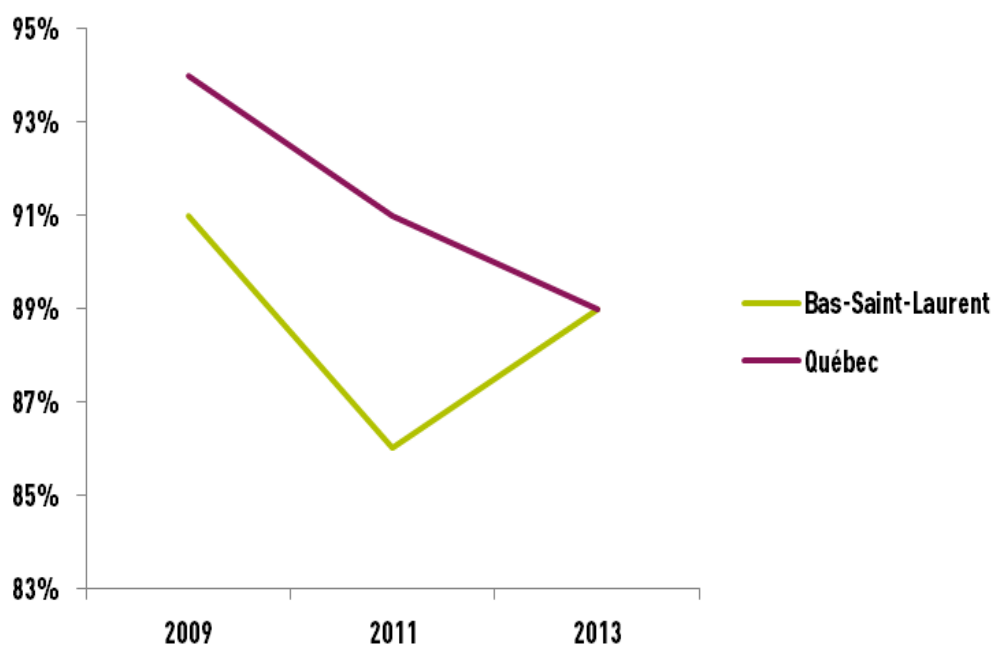
Comme l'illustre la figure 4, présentée au point 2. *Troupeaux* de la section 1- *Description de la production bovine au Bas-Saint-Laurent*, les entreprises du Bas-Saint-Laurent produisent près de

9 % du total des veaux d’embouche du Québec. En effet, selon les données disponibles à la FADQ, **en 2013, 10 485 des 119 941 veaux d’embouche du Québec admissibles à l’ASRA provenaient du Bas-Saint-Laurent**. La contribution de la région à la production de veaux d’embouche a très peu fluctué entre 2011 et 2013. Selon ces mêmes données, en 2013, le cheptel régional de vaches de boucherie représentait environ 9 % du cheptel québécois.

Les entreprises du Bas-Saint-Laurent dont les principaux revenus proviennent de la production bovine constituent environ 8,4 % du total des entreprises provinciales.

1.4.3 Taux de mises bas (selon les données du PATBQ)

Le taux de mises bas nous permet de déterminer le pourcentage de femelles matures ayant produit un veau. Pour obtenir ce taux, le nombre moyen de femelles en âge de donner un veau (24 mois et plus) inscrit au PATBQ a été divisé par la moyenne totale de vêlages pour les années 2009, 2011 et 2013. Les résultats du graphique 5, présenté ci-après, indiquent la proportion des femelles productives au sein des troupeaux.



Source : MAPAQ. PATBQ, le 7 juillet 2014.

Graphique 5 : Taux (%) de mises bas des femelles âgées de 24 mois et plus au Bas-Saint-Laurent et au Québec en 2009, 2011 et 2013

Le graphique 5 permet d’observer une forte variation du taux de mises bas durant cette période. Les résultats du Bas-Saint-Laurent en 2013 se rapprochent de plus en plus des taux moyens provinciaux.

Selon ces résultats, on peut affirmer qu’il est possible d’améliorer le taux de mises bas sur une entreprise. En théorie, une entreprise devrait obtenir un vêlage par vache par année.

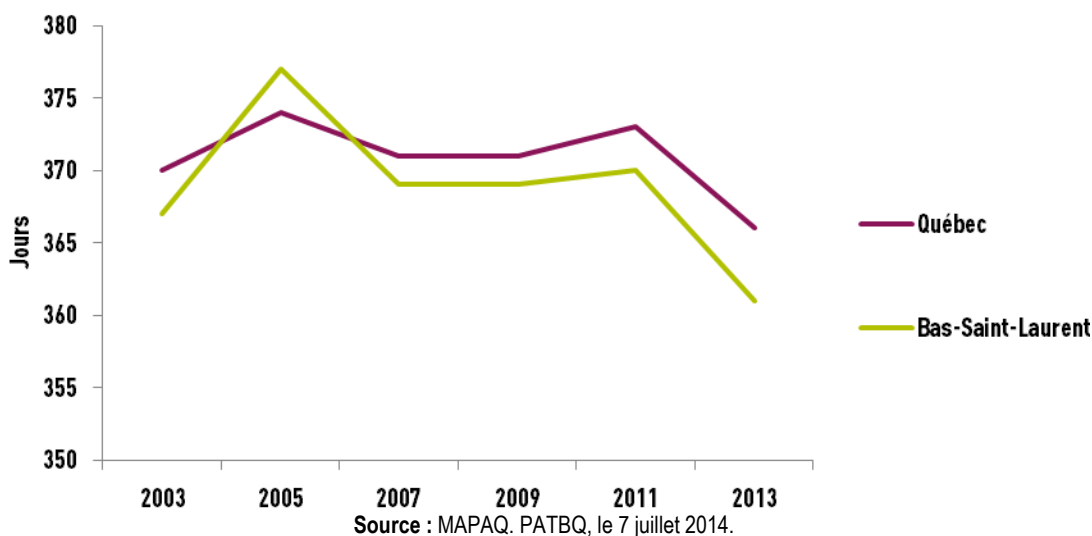
Une vache dite « pensionnaire », c'est-à-dire que l'animal ne produit pas de veaux, ne devrait pas demeurer dans un troupeau. Cela entraîne des frais d'entretien et d'alimentation inutiles et ne génère aucun revenu additionnel pour l'entreprise. En 2013, 11 % des vaches, en moyenne, n'étaient pas productives, et ce, tant au Bas-Saint-Laurent qu'ailleurs au Québec. Pour un troupeau régional moyen de 58 vaches, ce taux équivaut à environ 6 vaches.

Il importe de souligner le fait que les résultats obtenus ne tiennent compte que des données des entreprises inscrites au PATBQ, ainsi que de celles recueillies par des conseillers. Les résultats seraient sans doute différents, possiblement à la baisse, si le graphique avait pris en compte l'ensemble des performances régionales des entreprises du secteur.

1.4.4 Longueur de l'intervalle de vêlage (selon les données du PATBQ)

L'intervalle de vêlage correspond au temps écoulé (en jours) entre deux vêlages, pour une même vache.

Année après année, les entreprises de la région du Bas-Saint-Laurent inscrites au PATBQ obtiennent un intervalle de vêlage inférieur à la moyenne provinciale. **Entre 2003 et 2013, la moyenne d'intervalle de vêlage au Bas-Saint-Laurent était de 369 jours, tandis que la moyenne provinciale atteignait 371 jours.**



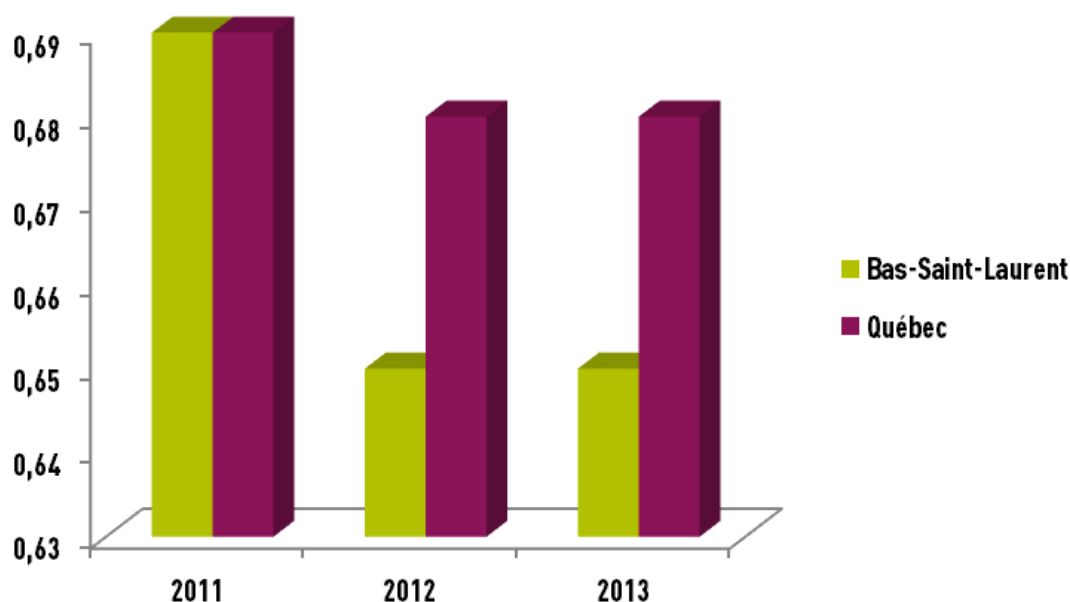
Graphique 6 : Évolution et comparaison de l'intervalle de vêlage des entreprises du Bas-Saint-Laurent et de celles de l'ensemble du Québec inscrites au PATBQ entre 2003 et 2013

Nous observons que la tendance est la même, tant sur le plan régional qu'à l'échelle provinciale, et que l'intervalle de vêlage semble en constante diminution pour les entreprises adhérant aux services du PATBQ. Les résultats du Bas-Saint-Laurent se révèlent légèrement plus bas que ceux

de l'ensemble de la province. Il est à noter que les vaches ayant un intervalle de vêlage inférieur à 275 jours ou supérieur à 600 jours sont exclues de la moyenne.

1.4.5 Nombre de veaux admissibles à l'ASRA par vache (FADQ)

La figure 13, présentée ci-après, indique le nombre de veaux admissibles à l'ASRA vendus par vache. En 2011, les entreprises du Bas-Saint-Laurent affichaient un niveau de performance identique à celui de la moyenne provinciale. Cependant, en 2012 et 2013, les résultats régionaux étaient légèrement inférieurs à ceux du Québec.



Source : FADQ, 2014.

Figure 12 : Nombre de veaux admissibles à l'ASRA vendus par vache

Selon les données de la FADQ, on peut déduire que les entreprises du Bas-Saint-Laurent mettent en marché un peu moins de veaux que la moyenne des entreprises provinciales.

Les données de la FADQ révèlent cependant que le nombre de livres vendues par vache est supérieur au Bas-Saint-Laurent qu'ailleurs au Québec.

En effet, en 2011, le nombre de livres vendues admissible était 8 % plus élevé dans le Bas-Saint-Laurent que dans le reste de la province. En 2012 et 2013, cet écart a diminué à 3,5 % et à 2 %, respectivement (voir la figure 5, présentée au point 3. *Poids moyen bas-laurentien à la vente (veaux d'embouche)* de la section 1- *Description de la production bovine au Bas-Saint-Laurent*).

1.4.6 Taux de mortalité des veaux (selon les données du PATBQ)

Le taux de mortalité en présevrage nous informe quant aux veaux morts avant le sevrage au sein des entreprises inscrites au PATBQ. Selon la banque de données du PATBQ, on observe une diminution du taux de mortalité des veaux durant le présevrage, tant sur le plan régional qu'à l'échelle provinciale.



Source : MAPAQ. PATBQ, le 7 juillet 2014.

Graphique 7 : Évolution du taux (%) de mortalité des veaux en présevrage au Bas-Saint-Laurent par rapport aux résultats de l'ensemble du Québec

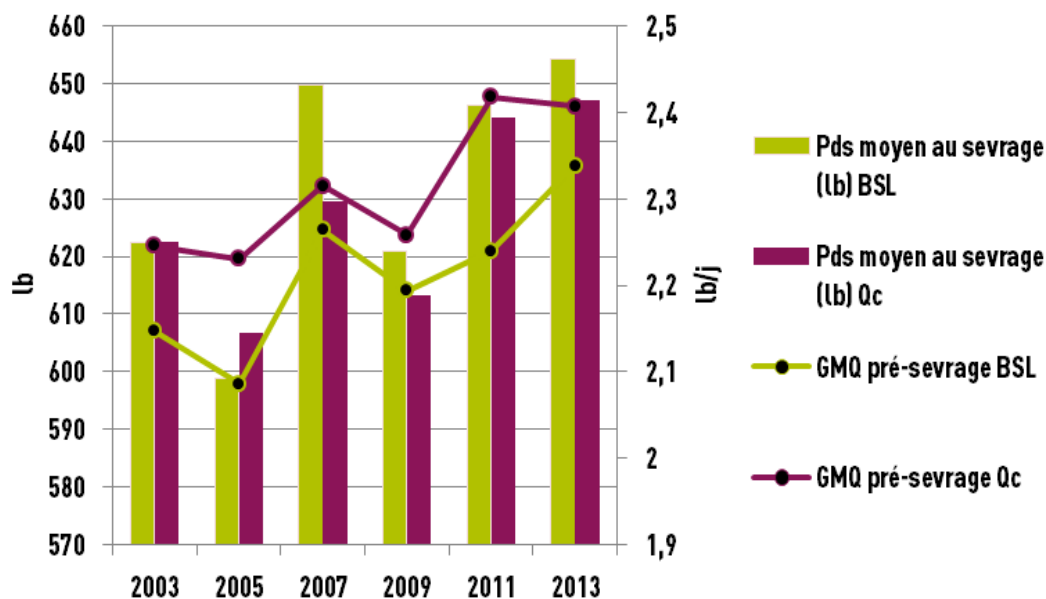
Entre 2003 et 2013, le taux de mortalité moyen au Bas-Saint-Laurent s'élevait à 9,4 %, comparativement à 8,6 % pour la moyenne provinciale.

Cette information démontre la possibilité pour les entreprises régionales d'améliorer leur performance, afin d'atteindre la moyenne provinciale du taux de mortalité en présevrage.

On note toutefois une amélioration constante, car le taux de mortalité en présevrage diminue année après année au sein des entreprises inscrites au PATBQ.

1.4.7 Gain moyen quotidien (GMQ) en présevrage (selon les données du PATBQ)

La croissance des veaux en présevrage est un important indicateur pour mesurer les performances techniques d'une entreprise. Ainsi, un veau qui se développe plus rapidement permettrait à l'entreprise de le vendre plus tôt. De ce fait, les coûts liés à l'alimentation ou autres diminuent, entraînant ainsi l'augmentation des revenus de l'entreprise.



Source : MAPAQ. PATBQ, le 7 juillet 2014.

Graphique 8 : Performances des veaux lors du sevrage (GMQ présevrage et poids moyen des veaux) entre 2003 et 2013 au Bas-Saint-Laurent et au Québec.

Les résultats du graphique 8 révèlent que les entreprises bas-laurentiennes obtiennent un GMQ inférieur au GMQ moyen provincial lors du présevrage. Durant la période couverte par le graphique, **le GMQ régional moyen était de 2,21 lb par jour, tandis que celui de la moyenne provinciale atteignait 2,31 lb par jour**, soit 4,3 % de plus.

Le graphique 8 démontre toutefois que le poids moyen des veaux du Bas-Saint-Laurent lors du sevrage est supérieur à celui de la moyenne québécoise. Cela peut sembler étonnant, puisque le GMQ en présevrage est inférieur dans la région. Bien que nous ne connaissions pas l'âge des veaux au moment du sevrage, ce résultat semble lié au fait que les veaux du Bas-Saint-Laurent sont sevrés à un âge plus avancé et qu'ils sont donc plus lourds. Leur croissance quotidienne demeure cependant inférieure à la moyenne provinciale.

2. Composition des troupeaux de bovins de boucherie dans le Bas-Saint-Laurent (selon les données du PATBQ)

2.1 Composition génétique des femelles

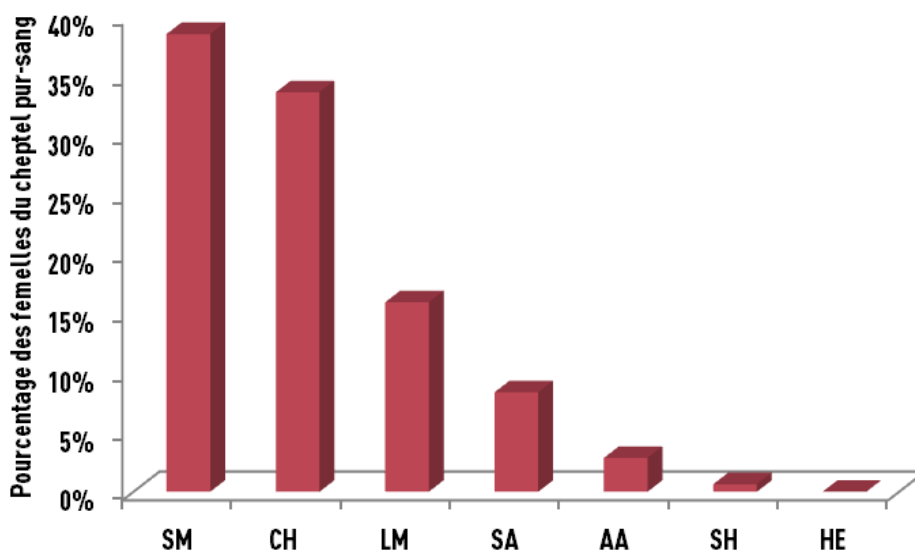
La composition génétique des femelles nous informe quant aux races utilisées dans les troupeaux du Bas-Saint-Laurent. Certaines races, dites « maternelles », possèdent des qualités intéressantes en tant que femelles d'élevage. Les troupeaux commerciaux sont généralement composés des races Angus, Simmental, Hereford, Salers et Shorthorn.

Certaines entreprises se spécialisent dans la production d'animaux pur sang. Elles contribuent grandement au développement de la génétique et des caractéristiques propres à la race qui seront, par la suite, utilisées par les hybrideurs (producteurs de « F1 »).

Le croisement de deux races pures permet d'obtenir une femelle dite « F1 », qui possède une vigueur hybride accrue et qui, par conséquent, devrait offrir des performances supérieures à celles de ses parents.

Selon les données des entreprises enregistrées au PATBQ en 2013, les femelles pur sang des troupeaux de la région sont majoritairement de race Simmental (38,5 %) et Charolais (33,6 %), les femelles de race Limousin arrivant au 3^e rang (16 %). Pour leur part, les femelles Salers, Angus et Shorthorn occupent les rangs 4 à 6, soit 8,4 %, 2,8 % et 0,6 %, respectivement, du cheptel pur sang.

Le graphique 9, présenté ci-après, brosse le tableau de la répartition des femelles pur -sang dans le Bas-Saint-Laurent, selon les races. Afin de maintenir la pureté d'une race, l'animal doit posséder un bagage génétique provenant minimalement de 30/32^e de la même race.

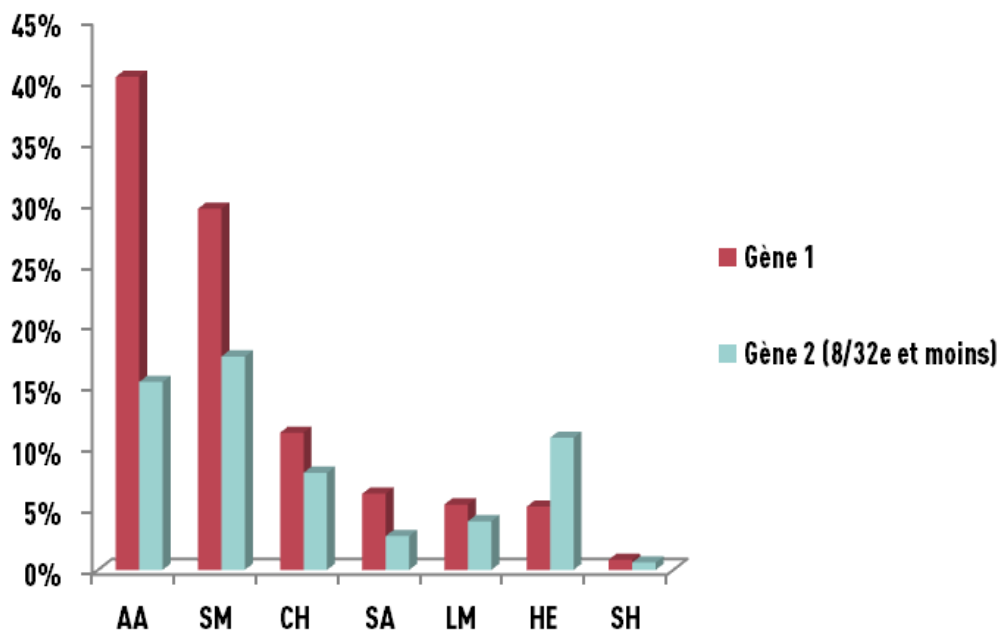


Source : MAPAQ. PATBQ, le 7 juillet 2014.

Graphique 9 : Femelles pur sang enregistrées au PATBQ en 2013 dans le Bas-Saint-Laurent

Le graphique 9 met en lumière la possibilité de développer certaines races maternelles dans le Bas-Saint-Laurent. En effet, une présence accrue de producteurs d'animaux pur sang, spécialisés dans les races les moins offertes régionalement, serait certainement bénéfique pour le développement du secteur.

Le graphique 10, présenté ci-après, illustre la composition génétique des femelles croisées dans les troupeaux inscrits au PATBQ en 2013, dans le Bas-Saint-Laurent. Les animaux sont répartis selon la composition génétique de l'animal (gènes dominants et secondaires).



Source : MAPAQ. PATBQ, le 7 juillet 2014.

Graphique 10 : Répartition des races dominantes des femelles croisées enregistrées au PATBQ dans le Bas-Saint-Laurent en 2013 en fonction de la composition génétique

Toujours selon le graphique 10, **82 % des sujets possèdent une race dominante dite « maternelle »**, ce qui correspond aux recommandations suggérées pour la composition génétique d'une femelle d'élevage.

La forte proportion de femelles de races Angus et Simmental résulte, notamment, de l'utilisation de taureaux ou de semence Angus et de la présence notable de bovins Simmental pur sang.

Il est à noter que ces résultats reflètent la réalité des entreprises participant au PATBQ en 2013. Ils auraient pu s'avérer différents, si nous avions possédé les données nécessaires pour établir le portrait de l'ensemble des entreprises de bovins de boucherie de la région.

2.2 Qualité des mâles reproducteurs

En génétique, la sélection des mâles est primordiale. En effet, comparativement à une femelle qui devrait produire un veau par année, auquel elle transmettra 50 % de son bagage génétique, les taureaux saillissent un grand nombre de femelles. Le taureau contribue également à 50 % de la composition génétique de la descendance de nombreux veaux. La sélection d'un bon taureau constitue une étape stratégique et cruciale, si l'on veut favoriser les meilleurs résultats possibles au sein du troupeau.

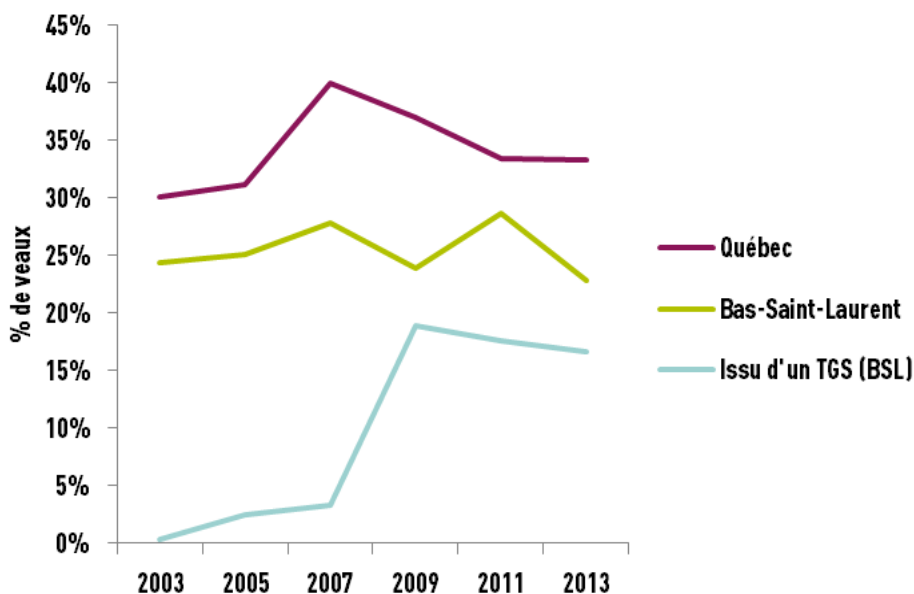
Les taureaux de génétique supérieure ou encore la semence disponible pour insémination offrent généralement des performances élevées, menant à l'évolution de la génétique.

2.2.1 Taureau de génétique supérieure (TGS) et insémination artificielle

Actuellement, l'utilisation de l'insémination artificielle est moins fréquente au Bas-Saint-Laurent qu'ailleurs au Québec. En effet, dans le **Bas-Saint-Laurent, en 2013, seulement 23 % des veaux produits dans les entreprises inscrites au PATBQ provenaient de l'insémination artificielle, comparativement à la moyenne provinciale de 33 %**. Ces résultats sont inférieurs aux moyennes régionales et provinciales et régionales, qui sont de 25 % et 34 %, respectivement, pour la période comprise entre 2003 et 2013.

L'utilisation de l'insémination artificielle dans le Bas-Saint-Laurent a connu son point culminant en 2011, comptant pour 29 % des veaux produits. Sur le plan provincial, c'est en 2007 que l'insémination atteignait son sommet, se chiffrant à 40 % des veaux produits.

Bien qu'il y ait une diminution de l'utilisation de l'insémination artificielle, et ce, tant à l'échelle provinciale que sur le plan régional, la baisse, en 2013, était davantage marquée dans le Bas-Saint-Laurent que dans l'ensemble du Québec. **Par contre, entre 2003 et 2013, les entreprises bas-laurentiennes ont utilisé davantage de taureaux possédant une attestation de génétique supérieure qu'ailleurs dans la province**. Le plus haut taux a été atteint en 2009, avec 19 %.



Source : MAPAQ. PATBQ, le 7 juillet 2014.

Graphique 11 : Évolution du taux (%) de veaux provenant d'insémination artificielle ou issus de taureaux de génétique supérieure (TGS) dans les entreprises inscrites au PATBQ en 2013 au Bas-Saint-Laurent et au Québec

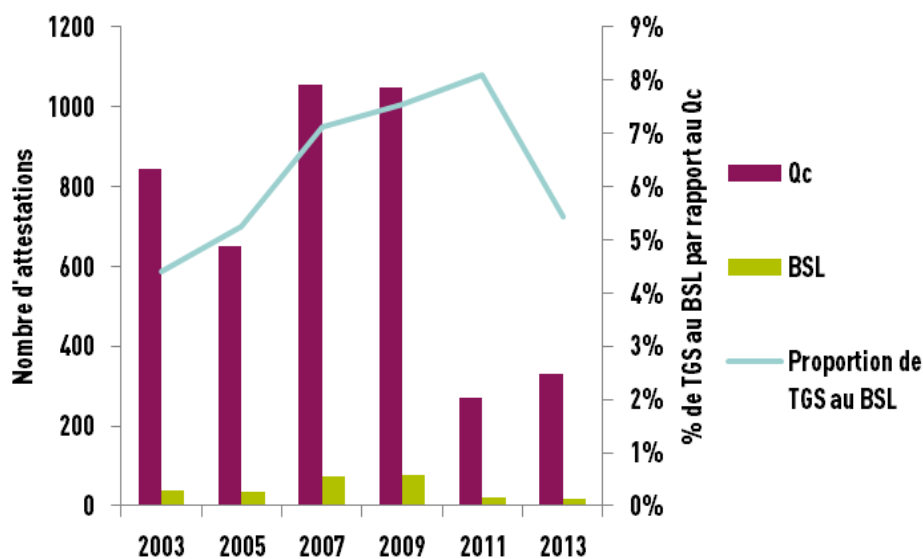
L'utilisation de l'insémination artificielle, combinée à l'utilisation de taureaux éprouvés, mène à un impressionnant total de 40 % de veaux en 2013 dans le Bas-Saint-Laurent. On constate ainsi que les entreprises inscrites au PATBQ sont davantage sensibilisées quant à l'importance d'utiliser de bons sujets reproducteurs pour les femelles de leurs troupeaux.

Encore une fois, les résultats pourraient grandement différer si nous avons un portrait de l'ensemble des entreprises bovines du Bas-Saint-Laurent. Les entreprises inscrites au PATBQ ne représentent que 24 % de l'ensemble des entreprises en production bovine du secteur.

2.2.2 Taureaux actifs du Bas-Saint-Laurent possédant une attestation de génétique supérieure ou étant admissibles à une telle attestation

L'utilisation de taureaux de génétique supérieure par des producteurs inscrits au PATBQ a diminué au cours des dernières années, comme l'illustre le graphique 12, présenté ci-après.

Sur le plan régional, le nombre de taureaux de génétique supérieure des entreprises inscrites au PATBQ a affiché une forte baisse entre 2003 et 2013, passant de 37 TGS à 18 TGS, soit une diminution de 51 %. Cette tendance à la baisse a cependant été plus importante dans l'ensemble du Québec, atteignant un sommet de 61 % entre 2003 (842 TGS) et 2013 (332 TGS).



Source : MAPAQ. PATBQ, le 7 juillet 2014.

Graphique 12 : Évolution du nombre de taureaux possédant une attestation de génétique supérieure dans les troupeaux du Bas-Saint-Laurent et ceux du Québec entre 2003 et 2013 et proportion régionale de TGS

Bien que l'attestation de génétique supérieure offre une certaine garantie aux acheteurs, la majorité des éleveurs semblent avoir cessé l'émission des attestations, en raison des modifications de la FADQ ayant trait à l'ASRA. Il est toutefois impossible d'en déduire que les animaux sont de moins bonne qualité génétique, car de nombreux sujets admissibles ne possèdent aucune attestation de génétique supérieure. En contrepartie, l'absence d'attestation peut mener à l'acquisition de sujets de moindre qualité génétique, voire à la détérioration du troupeau.



3. Portrait financier des entreprises bovines

Afin d'obtenir un échantillon représentatif du secteur, les données de la FADQ ont été utilisées, soit un total de 44 entreprises de veaux d'embouche dans le Bas-Saint-Laurent en 2012. Le secteur du bouvillon d'abattage est toutefois exclu, compte tenu du faible nombre de données disponibles.

3.1 État actuel des entreprises bovines

Les entreprises de l'échantillon à l'étude ont été réparties en deux groupes principaux, soit le groupe de tête (GT) et le groupe moyen (GM), et ce, pour le Bas-Saint-Laurent (BSL) et pour le Québec (Qc).

3.1.1 Endettement par vache

Le groupe moyen du Bas-Saint-Laurent (GMBSL) affiche un endettement par vache plus élevé que le groupe moyen du Québec (GMQc). Le groupe de tête régional (GTBSL) présente cependant une dette inférieure au groupe moyen du Québec (GMQc), mais supérieure au groupe de tête du Québec (GTQc).

Il est possible de conclure qu'il y a place à l'amélioration au Bas-Saint-Laurent en ce qui a trait à l'endettement par vache. En effet, le GTBSL a un endettement par vache inférieur, dans une proportion de **45,5 %**, par rapport au GMBSL. Le résultat obtenu indique la possibilité d'améliorer cet indicateur, de même que le fait que certaines entreprises gèrent efficacement leurs investissements.

3.1.2 Ratios économiques

Les ratios économiques permettent d'effectuer un survol rapide d'une entreprise, d'estimer sa rentabilité et de mesurer son efficacité. Les ratios utilisés serviront à comparer, régionalement, les résultats du groupe de tête avec le groupe moyen et avec l'ensemble du Québec, dans le but de déterminer la façon dont se démarquent les entreprises régionales.

Les ratios utilisés sont les suivants⁶ :

Ratio du fonds de roulement : Mesure le rapport entre les encaissements prévisibles et les obligations financières de la prochaine année. Un ratio de 1 signifie que les encaissements seront suffisants pour couvrir ces obligations financières.

Taux de charges : Mesure la capacité de contrôler ses coûts. Plus le ratio est faible, plus l'entreprise possède un bon rapport coût-efficience.

Autonomie financière : Indique la part de l'entreprise qui appartient aux propriétaires. Plus ce ratio est élevé, plus le risque financier est faible.

Rendement de l'actif : Donne une indication de la rentabilité de l'entreprise, en faisant abstraction des intérêts à long terme. Plus il est élevé, plus l'entreprise génère des bénéfices à partir d'un dollar d'actif.

3.1.2.1 Fonds de roulement

Au Bas-Saint-Laurent, le GT possède un fonds de roulement **supérieur, dans une proportion de 58 %**, au GM. Ce dernier affiche cependant un ratio de fonds de roulement inférieur au ratio provincial. Toutefois, l'écart entre le GM et le GT régional est supérieur à l'écart provincial.

On note cependant un fait remarquable : le résultat du **groupe de tête du Bas-Saint-Laurent est supérieur au GTQc, dans une proportion de 8 %**. On constate ainsi que certaines entreprises régionales se distinguent sur le plan provincial.

3.1.2.2 Taux de charges

Le ratio du taux de charges du GMBSL est quasi similaire à celui obtenu à l'échelle provinciale (GMQc). **Cela dit, on constate que les résultats du GMBSL et du GMQc sont supérieurs à la norme utilisée par les créanciers, qui devrait se situer aux alentours de 70 %**. Quant aux GT, celui du Bas-Saint-Laurent obtient un résultat légèrement supérieur à celui de la province, affichant un écart de 3 %.

Si l'on compare le GT et le GM à l'échelle bas-laurentienne, on obtient un **écart de 13 %**.

⁶ La Financière agricole du Québec, définitions extraites du document « Analyse financière personnalisée ».

3.1.2.3 Autonomie financière

À ce qui a trait au ratio d'autonomie financière, le résultat du GMBSL est inférieur à celui du GMQc. **Le GM du Bas-Saint-Laurent serait plus endetté, dans une proportion de 19 %, par rapport à celui de la province.** Lorsque l'on s'attarde aux résultats des groupes de tête, **le Bas-Saint-Laurent possède une autonomie financière supérieure à celle du Québec, dans une proportion de 8 %.**

Les résultats du groupe de tête permettent d'envisager l'amélioration des entreprises, voire le développement du secteur.

3.1.2.4 Rendement de l'actif

L'analyse des résultats indique que le **rendement de l'actif du GMBSL est inférieur, dans une proportion de 200 %, à celui du Québec.** En fait, le GMBSL affiche un rendement de l'actif négatif du capital, révélant des investissements peu productifs.

En dépit de ce résultat, les entreprises du GT régional possèdent une bonne marge de manœuvre, ce qui démontre que les investissements de ces entreprises sont plus productifs que la moyenne régionale.



3.1.3 Solde résiduel

Le solde résiduel correspond à la marge brute, excluant les salaires, les intérêts (à moyen et à long termes) et les amortissements, à partir de laquelle sont déduits les annuités et le coût de vie. Il s'agit donc des fonds disponibles pouvant servir, entre autres, à autofinancer certains investissements ou à pallier les imprévus.

Le GMBSL affiche un solde résiduel **inférieur, dans une proportion de 44 %**, au GMQc. Il importe de souligner que, dans les deux cas, les groupes moyens obtiennent des résultats négatifs.

Le GTBSL obtient des résultats **inférieurs** à ceux du GTQc, **dans une proportion de 80 %**. Malgré ce fait, les données de la FADQ révèlent que le GTBSL possède des fonds disponibles considérables pouvant être réinvestis.

3.1.4 Comparaison régionale des performances économiques entre la production bovine et la production laitière⁷

Afin de comparer les performances du secteur de veaux d'embouche régional, un examen des différents ratios économiques de la section *III Solde résiduel*, précédemment présentée, a été réalisé en fonction des ratios des entreprises laitières régionales de 2012. Ces ratios ont été calculés à partir des résultats de 115 entreprises du Bas-Saint-Laurent.

Bien qu'il s'agisse de deux productions complètement différentes, l'utilisation de ratios financiers permet de relativiser les résultats obtenus pour chaque groupe et de comparer les performances économiques.

Tableau 3 : Comparaison des ratios financiers en production bovine par rapport aux résultats des entreprises laitières dans le Bas-Saint-Laurent

| Ratios économiques : | GMBSL (bovin) | GTBSL (bovin) | GTBSL (laitier) |
|-------------------------|------------------|------------------|--------------------|
| Fonds de roulement | ↓ 4 % | ↑ 51 % | ↑ 31 % |
| Taux de charge | ↓ 30 % | ↓ 8 % | ↑ 13 % |
| Autonomie financière | ↓ 35 % | ↑ 16 % | ↓ 3,5 % |
| Productivité du capital | ↓ 163 % | ↑ 488 % | ↑ 338 % |
| Solde résiduel | ↓ 31 % | ↑ 126 % | ↑ 1211 % |

N. B. Les pourcentages présentés dans le tableau 3 sont basés sur les résultats du groupe moyen laitier, servant d'assise de comparaison, et dont la valeur est de zéro.

⁷ Analyse de groupe réalisée par les groupes-conseils agricoles (GCA).

Dans le tableau 3, le groupe de tête du secteur bovin se démarque, obtenant de meilleurs résultats dans trois ratios sur cinq, soit le fonds de roulement, l'autonomie financière et la productivité du capital.

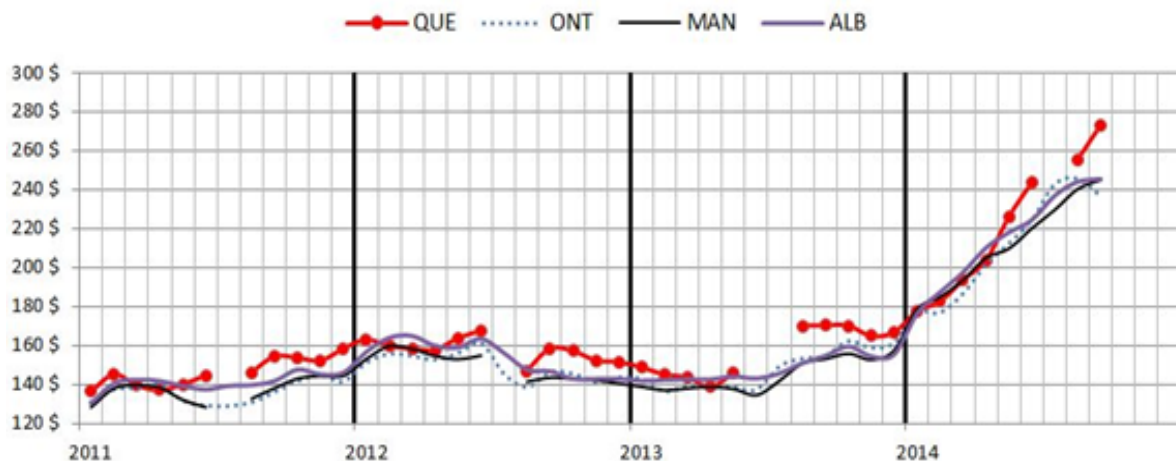
Il est ainsi possible d'atteindre des ratios économiques élevés, malgré le fait que le secteur soit soumis à de fortes variations du marché. Il faut donc considérer que les résultats sont directement liés au contexte économique. Les prix prévalant en 2012 n'étaient pas ce qu'ils sont en 2014. Étant tributaires de la valeur du bœuf sur les marchés, les résultats des entreprises seront toujours variables.

4. Évolution des prix de vente et tendances du marché

4.1 Évolution des prix

En septembre 2014, le prix du veau d'embouche mâle vendu aux encans spécialisés du Québec a atteint un sommet. En effet, un veau de 600 à 700 lb valait environ 2,80 \$/lb en septembre 2014. En septembre 2013, le même veau valait environ 1,70 \$/lb, ce qui est une différence notable.

Le Québec se situe au-delà des prix obtenus dans trois autres provinces, comme en fait foi le graphique 13.



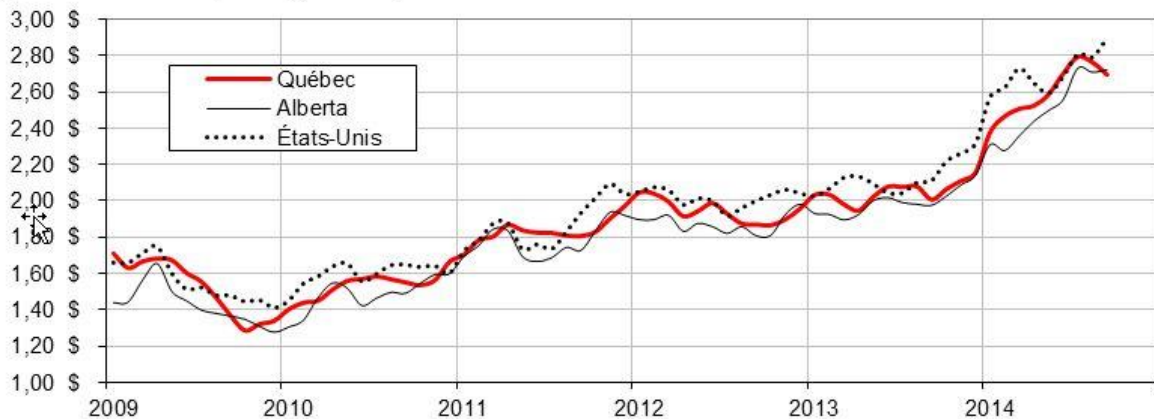
Source : Fédération des producteurs de bovins du Québec. Les marchés – septembre 2014. La minute bovine.

<http://www.bovin.qc.ca/fr/la-minute-bovine.php?article=90>

Graphique 13 : Évolution des prix du veau d'embouche mâle (600-700 lb) de 2011 à 2014

S'il s'agit d'un contexte favorable pour la production des veaux d'embouche, ce n'est pas le cas pour les entreprises spécialisées dans la finition à la ferme. En effet, la marge de profit de chaque veau engraisé se voit diminuée, accentuant ainsi les risques financiers pour ces parcs d'engraissement.

(\$/lb carcasse chaude, mâles, prix misé)



Source : Fédération des producteurs de bovins du Québec. Les marchés – septembre 2014. La minute bovine. <http://www.bovin.qc.ca/fr/la-minute-bovine.php?article=90>

Graphique 14 : Comparaison des prix du bouvillon d'abattage de 2009 à 2014

4.2 Tendances dans l'industrie du bœuf (2014-2015)

En dépit des hausses et des baisses du coût des intrants, la marge de profit demeure mince pour les producteurs de bouvillons d'abattage. À la lumière de cette information, il est évident que la décision d'engraisser ou non un veau jusqu'au poids d'abattage doit être mûrement réfléchi et bien calculée. Une mauvaise décision d'affaires peut représenter des pertes financières importantes pour les entreprises agricoles.

Le prix actuel du veau d'embouche peut représenter une avenue intéressante pour certains producteurs du Bas-Saint-Laurent.

La grande disponibilité et la qualité des fourrages produits en région ainsi que le faible coût des terres sont des avantages considérables dont les entreprises doivent profiter.

4.3 Prévision des marchés 2014-... :

Au moment de rédiger ce portrait, en 2015, l'importante réduction du cheptel nord-américain avait mené à la diminution de l'offre dans le secteur bovin, provoquant ainsi une hausse des prix sur les marchés. Compte tenu du temps requis pour le cycle de production, on prévoyait quelques années pour renouveler l'ensemble du cheptel nord-américain.

Les effets de cette baisse se faisaient ressentir. Aux États-Unis, selon *The Daily Livestock Report*, les réserves de viandes congelées (bœuf, porc, poulet et dinde) avaient diminué de 9,6 % en 2014, comparativement à 2013. Pour ce qui est des stocks de viandes bovines congelées, on constatait une importante baisse, atteignant 16 %.

En 2016, la situation a évolué, une croissance importante des stocks de viandes surgelées due à une substitution des habitudes de consommation entraînée par la hausse des prix du bœuf et la reconstruction du cheptel de bovins en Amérique du Nord contribuent à une baisse progressive du prix de vente des veaux.

Comme on le constate, le marché peut changer rapidement étant influencé par un grand nombre de facteurs externes à l'entreprise.

5. Mise en marché

Il existe de multiples façons de mettre en marché la viande bovine. La vente par les encans spécialisés est, certes, la méthode la plus populaire. Il est également possible de vendre directement à un parc d'engraissement, d'utiliser les encans électroniques ou de vendre directement à la ferme. De plus, les boucheries spécialisées, les marchés publics, la livraison de paniers de viande emballée sous vide et congelée, de même que les supermarchés sont tous des avenues intéressantes de commercialisation.

Une entreprise désirant commercialiser ses animaux en dehors du circuit des encans spécialisés doit absolument avoir accès à des infrastructures facilitant l'abattage, la transformation et, dans certains cas, la distribution du produit fini.



5.1 Infrastructures présentes sur le territoire

Malgré l'éloignement des grands centres, les entreprises du Bas-Saint-Laurent bénéficient d'installations et d'infrastructures facilitant la mise en marché des veaux d'embouche et des bouvillons d'abattage.

En effet, la présence d'un abattoir fédéral à Luceville permet aux producteurs de développer des initiatives de commercialisation moins restrictives, ouvrant les portes à plusieurs marchés. Les animaux issus d'un abattage fédéral peuvent être commercialisés localement ou dans les grandes chaînes, mais il est également possible d'exporter ces produits vers d'autres provinces ou d'autres pays.

Cinq autres abattoirs fédéraux pouvant abattre des bovins existent au Québec. Ils sont situés dans les régions de l'Estrie (2), de l'Outaouais (1), de la Montérégie (1) et de Lanaudière (1). La présence de ces infrastructures constitue un atout pour les régions concernées, puisqu'elle permet la réalisation des étapes préliminaires menant à la vente.

Il existe aussi deux autres abattoirs dits « transitoires⁸ » dans le Bas-Saint-Laurent, mais la commercialisation des viandes issues de ce type d'abattoir est très restreinte.

En réponse à la demande des consommateurs, on constate que certains restaurateurs ou transformateurs démontrent un grand intérêt pour l'achat de produits locaux carnés, notamment la viande bovine, afin d'offrir un produit dont la qualité, la provenance et la traçabilité seront assurées. Certains consommateurs s'approvisionnent directement à la ferme.

Le Bas-Saint-Laurent est doté d'entreprises effectuant la découpe des carcasses et, dans certains cas, la transformation (saucisses, viande fumée, etc.). Ces centres sont nécessaires pour les étapes finales avant la vente aux particuliers.

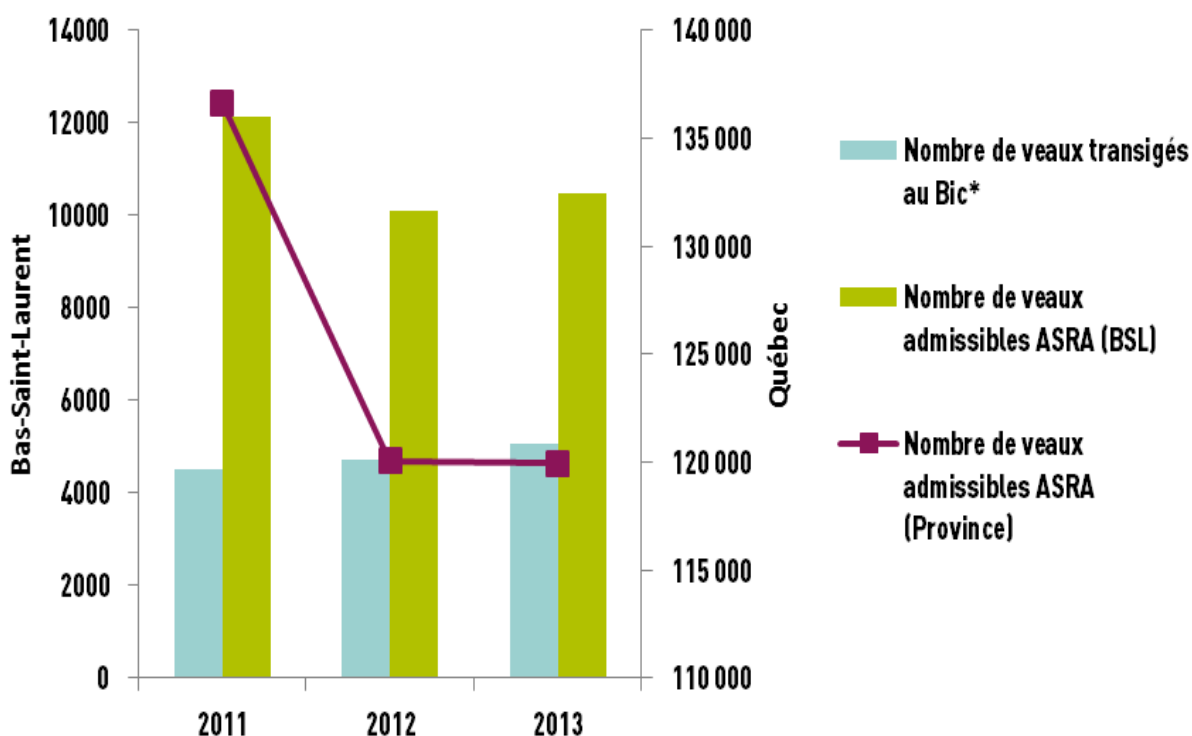
Le Bas-Saint-Laurent est l'une des rares régions périphériques bénéficiant de l'ensemble des installations nécessaires à la mise en marché locale de produits carnés. Il s'agit d'une force de la région, offrant des possibilités de développement.

5.2 Encans spécialisés

La majorité des veaux d'embouche sont vendus au moyen du Circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche du Québec. Pour pouvoir y vendre un veau, certains aspects doivent être respectés, tels que le protocole de vaccination, les temps de retraits et l'affichage de l'âge officiel selon Agri-Traçabilité Québec (ATQ).

⁸ HERRY, Hervé. *Le secteur de l'abattage au Québec*, Direction des secteurs agroalimentaires du Québec, MAPAQ, le 11 octobre 2013.

La Coopérative des Encans d'Animaux du Bas-Saint-Laurent, située au Bic, participe au Circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche du Québec. Ce service permet de diminuer considérablement les distances que les entreprises doivent parcourir pour vendre les veaux d'embouche et les animaux de réforme. Les producteurs de bouvillons d'abattage régionaux peuvent, quant à eux, se procurer localement des veaux destinés à l'engraissement.



(Source : Coopérative des Encans d'Animaux du Bas-Saint-Laurent, novembre 2014.)

Graphique 15 : Proportion des veaux d'embouche vendus à l'encan du Bic et nombre de veaux admissibles à l'ASRA de 2011 à 2013

La barre verte du graphique 15 représente le volume de veaux d'embouche pour l'ensemble du Québec, tandis que la barre bleue correspond aux volumes transigés au Bic. Selon le graphique 15, **la proportion des veaux d'embouches admissibles à l'ASRA du Québec transigés au Bic est passée de 3,3 % en 2011 à 4,2 % en 2013.** Cette augmentation est due, d'une part, à **l'augmentation des volumes transigés au Bic** et, d'autre part, à **la baisse de la production provinciale de veaux d'embouche.**

Dans le Bas-Saint-Laurent, en 2011, l'équivalent de 37 % des veaux admissibles à l'ASRA a transigé par l'encan du Bic, tandis qu'en 2013, la proportion est plutôt de 48 %. Il est à noter qu'un certain nombre de veaux peut provenir d'autres régions, mais cette donnée demeure inconnue.

Les veaux n'étant pas commercialisés à l'encan du Bic peuvent être engraisés à la ferme, vendus dans d'autres encans ou en utilisant d'autres méthodes, par exemple la vente directe.

5.3 Vente directe au consommateur

La vente directe aux consommateurs s'effectue de différentes façons, par l'entremise des marchés publics, des sites Internet ou du propre réseau de contacts des entreprises.

Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent, un organisme destiné à faire la promotion et la commercialisation de produits régionaux, favorise et appuie les différentes initiatives des producteurs et transformateurs membres. L'organisme a comme mission de faciliter la commercialisation des produits agroalimentaires régionaux, par la promotion d'une marque de prestige et une offre de services adaptés.

Le Bas-Saint-Laurent compte sept marchés publics ouverts de juin à octobre. Ceux-ci sont répartis dans six des huit MRC du territoire : la Mitis (2), la Matapédia (1), la Matanie (1), Kamouraska (1), Rimouski-Neigette (1) et Rivière-du-Loup (1). Ils offrent aux entreprises un lieu de contact direct avec les consommateurs et font, par le fait même, connaître leur production et augmenter la visibilité, tant de leur entreprise que de leurs produits. Quelques producteurs bovins utilisent ces différents moyens pour commercialiser leurs produits.

5.4 Produits de créneaux

5.4.1 Bœuf biologique

Selon le Répertoire des produits biologiques certifiés au Québec⁹, trois entreprises bovines de la région sont certifiées biologiques. Dans l'ensemble du Québec, ce sont 27 entreprises bovines qui possèdent une telle accréditation. **Le Bas-Saint-Laurent compte donc 11 % des entreprises bovines certifiées biologiques du Québec.**

L'un des défis de ce type de production réside dans la mise en marché. Dans bien des cas, les entreprises optent pour la vente directe ou elles commercialisent leurs produits par l'entremise d'épiceries et de boucheries spécialisées¹⁰.

5.4.2 Créneaux

Sur le plan provincial, on trouve seulement quelques initiatives de commercialisation d'un bœuf dit « différencié » ou de créneau. Les principaux acteurs sont Bœuf Gaspésie, les Viandes Laroche, ayant développé l'accréditation VSC (Viandes sélectionnées des Cantons), les viandes VitaliPré et Natur'Bœuf.

⁹ <http://www.produitsbioquebec.info/produitsbioquebec/DispatcherInterrogationGrandPublicFr.do>

¹⁰ *Étude sur la mise en marché des viandes biologiques*. ÉcoRessources consultants, 2006.

Chaque créneau possède ses propres caractéristiques et, dans bien des cas, les entreprises doivent suivre un cahier de charges et respecter les différentes exigences, afin d'assurer la qualité et la standardisation requises.

L'initiative Natur'Boeuf provient du Bas-Saint-Laurent. Il s'agit d'une coopérative composée de cinq entreprises régionales. Les produits Natur'Boeuf se distinguaient par une viande sans antibiotique et sans hormone, dont les bouillons étaient nourris avec les cultures régionales. En 2013, Natur'Boeuf annonçait la relance de ses activités. Malheureusement, après à peine une année d'activité, la coopérative a mis définitivement fin à ses activités, en septembre 2014.

6. Conclusion

La production de bovins de boucherie représente une activité agricole d'importance pour la région du Bas-Saint-Laurent, puisqu'elle contribue à une occupation dynamique de son territoire de même qu'à son développement et à son maintien économique.

Le portrait du secteur bovin a permis de faire ressortir les forces qui distinguent le Bas-Saint-Laurent des autres régions, mais également de déterminer les faiblesses dont les entreprises doivent tenir compte afin de pouvoir s'améliorer.

Dans cette optique, il sera nécessaire de bien cibler les interventions afin de maximiser les forces et d'améliorer les faiblesses des entreprises spécialisées en production bovine, dans le but de poursuivre le développement du secteur, afin qu'il prospère davantage en se distinguant et s'implantant solidement sur les marchés.

